BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 Mars 1915

TOME LVII

ANNÉES 1945-1950

BORDEAUX

IMPRIMERIE BIÈRE

18-20-22, rue du Peugue

1954

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 Mars 1915

TOME LVII

ANNÉES 1945-1950

BORDEAUX

IMPRIMERIE BIÈRE

18-20-22, rue du Peugue

1954

COMPTES RENDUS

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

(*Analyse*)

ANNEE 1945

SEANCE DU 14 JANVIER

Présidence de M. Th. RICAUD.

Communications. — M. Domy : *Le Centenaire de Jouannet.* Né à Rennes en 1765. Libraire à Paris, il publia de nombreux articles irrévérencieux à l'égard de Bonaparte, ce qui l'obligea à se réfugier à Bordeaux en 1805. Il s'installa ensuite à Périgueux. En 1817, il revint à Bordeaux où il se maria. Travailleur acharné, il meubla ses loisirs par la poésie, l'histoire, l'archéologie, la numismatique. Il collabora, en outre, au *Musée d'Aquitaine,* à la *Ruche d'Aquitaine,* au *Bulletin polymathique.* Il mourut à Bordeaux en 1845.

M. Béraud-Sudreau : *Le site de Martillac.* Etude approfondie de ce site charmant de la Gironde, étymologie, recherches, fouilles.

M. Suq donne lecture de sa lettre de protestation contre la dégradation de la fontaine, place du Parlement. Il présente également des lettres de Victor Hugo adressées d'Hauteville-House à Octave Giraud, rédacteur au journal *La Gironde,* en 1864.

SEANCE DU 11 FEVRIER

Présidence de M. Th. RICAUD.

Communications. — M. Béraud-Sudreau : *La préhistoire et l'histoire à Saint-Médard-d'Eyrans.* Des croisements de chemins ont attiré les peuplades au lieu dit « La Mothe ». Les néolithiques ont laissé des traces de leur passage. Plus tard, les Gallo-Romains ont édifié une « villa rustica » dont l'auteur note les substructions et de nombreux fragments de céramiques. Certains tessons portent la marque du potier Merula. Près de cet endroit,

furent trouvés les fameux sarcophages déposés au musée du Louvre, ainsi qu'un groupe en ronde bosse, très mutilé, déjà cité dans les *Mémoires de la S. A. B.* (tome LVI, années 1941-1944, page 30). Après nous avoir parlé du moyen âge dans cette région, notre collègue rappelle les combats du passage de l'Isle-Saint-Georges, entre les armées du prince de Condé et celles du maréchal de la Meilleraye. Les restes des victimes de ces engagements furent déposés dans la chapelle de Balach, détruite à la fin du XIXe siècle.

SEANCE DU 11 MARS

Présidence de M. Th. RICAUD.

Présentations. — M. Viot : Trébuchet de précision avec marque d'un fabricant bordelais, le sieur Fournet.

Communications. — M. Forton : *L'œuvre de Bertrand Andrieu* (fin). Après des notes biographiques, l'auteur apporte des précisions sur les chefs-d'œuvre exécutés durant le Ier Empire et la Restauration. Il signale les médailles commémoratives suivantes : indépendance de Dantzig (1807), mariage du roi de Westphalie (1807), visite de la princesse Pauline à la Monnaie, entrée de Napoléon à Vienne (1809), construction du canal de l'Ourcq (1809), paix de Vienne (1809), visite du roi de Saxe à la Monnaie (1809), sacre de Napoléon, naissance du roi de Rome (1811), baptême du roi de Rome, prise de Wilna, retour de l'île d'Elbe (1815), entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux (1814), débarquement de Louis XVIII à Calais (1814), charte constitutionnelle (1814), séjour d'Alexandre Ier à Paris, le duc d'Angoulême, président du collège électoral de la Gironde (1815), mariage du duc de Berry (1816), rétablissement de la statue de Henri IV (1817), naissance du duc de Bordeaux (1820).

M. Suq présente une magnifique collection de pièces d'or du moyen âge. Auteur de très beaux dessins de l'église Saint-Siméon, aujourd'hui désaffectée, il les soumet, accompagnés de nombreuses notes fort pertinentes.

SEANCE DU 13 AVRIL

Présidence de M. Th. RICAUD.

Rapport moral de M. Ferbos sur la vie et les travaux de la Société au cours de l'année 1944.

Communications. — M. Charrol : *Mémoire relatif à plusieurs paroisses de la généralité de Bordeaux dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, par Mesny, l'un des quatorze ingénieurs ayant participé à la carte de Belleyme (1768). Ce mémoire contient une foule de renseignements au point de vue productions, valeurs des fonds, seigneuries. Baurein y fera plus tard de nombreux emprunts. Il apporte, en outre, une appréciable contribution à l'étude d'une région déshéritée et à vie très rude.

M. Béraud-Sudreau : *Martillac dans la préhistoire.* L'auteur indique les traces des époques préhistoriques retrouvées dans son domaine de Ferrand et en décrit l'outillage : bifaces en silex et en quartzite du paléolithique, haches polies, pointes et grattoirs du néolithique. Ceci apporte confirmation de l'occupation de la rive gauche de la Garonne par des peuplades préhistoriques.

SEANCE DU 11 MAI

Présidence de M. Th. RICAUD.

Echanges de vues au sujet des fûts de colonnes gallo-romaines découverts place Pey-Berland et de leur transport éventuel au musée des Antiques.

M. Escurier : Compte rendu bibliographique des différentes revues adressées à notre Société.

M. Suq : *L'ancienne église Saint-Siméon.* Mise au jour d'une crypte romane semblant se rapporter à l'édifice de ce nom. Cette interprétation paraît d'autant plus vraisemblable qu'un registre notarial confirme l'existence de ce monument rue Saint-Siméon en 1375. Il existait encore à l'extrême fin du XIVe siècle.

SEANCE DU 8 JUIN

Présidence de M. Th. RICAUD.

Don au musée. — M. Maziaud : Gravure représentant l'incendie de la rade de Bordeaux en 1869.

Présentations. — *La plantation du mai* (aquarelle).

M. Domy : Portrait du général Boudet.

Don à la bibliothèque. — M. Charrol : *Histoire de l'architecture au moyen âge*, par de Caumont.

Communications. — M. Béraud-Sudreau : *Les poteries gallo-romaines à emblèmes chrétiens.* Une riche collection de poteries des premiers siècles de notre ère, accompagnée de photographies, nous révèle des emblèmes adoptés par les chrétiens, dont le plus commun est le cerf. Le musée de la Porte Cailhau possède une pièce avec emblème chrétien qui pourrait remonter au Ier siècle.

Au sujet de cette dernière, M. Ricaud demande une étude plus approfondie de la pénétration dans Burdigala de la religion nouvelle à cette époque.

M. Suq : *L'église Saint-Siméon* (suite). La chapelle Renaissance fut placée sous le vocable de Saint-Barthélemy. L'auteur lit un contrat du 9 février 1529 entre Guillaume Medieu, maître maçon, et François de Moulin-Auroy, prêtre, pour la construction d'une chapelle. A déplorer la destruction récente d'une belle clef de voûte, figurant une salamandre.

SEANCE DU 13 JUILLET

Présidence de M. Th. Ricaud.

Présentations. — M. Dubois : Marques de tâcherons relevées au château de Benauge, à Arbis; au château de Duras, à Blanquefort; à la porte Saint-Romain, à Sauveterre-de-Guyenne; à la collégiale d'Uzeste.

M. Doumézy : Fort beau pistolet du début du XIXe siècle, marqué « Bordeaux », couronne comtale et « Vive le Roi, 1814 », ayant appartenu à un chevau-léger de la Garde royale bordelaise.

M. Suq : Très belle aquarelle gouachée de G. Lespinasse figurant *la procession des jurats devant la Grosse-Cloche*. Travail exécuté d'après des documents du XVIIIe siècle.

Communication. — M. Th. Ricaud : *La Flotte commerciale bordelaise sous Louis XVI.*

SEANCE DU 12 OCTOBRE

Présidence de M. Th. Ricaud.

Présentations. — M. Ferbos : Curieux compte d'apothicaire de 1743.

M. Dubois : Magnifique médaille d'argent commémorant le mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise, œuvre des graveurs André Galle, Pierre Droz et François Denon.

M. Domy : Médaillons commémoratifs : Erection du cirque olympique (1836); Monument de Louis XVI (1827); Abattoir de Libourne (1830); Temple de la rue Notre-Dame (1830); Fontaine de la place du Palais (1828); Bains, blanchisserie générale et moulins à vapeur de Bordeaux (1834).

M. Forton : Superbe navicert, signé à Saint-Cloud par Napoléon, le 22 août 1810, autorisant un navire américain à venir à Bordeaux pour l'importation et l'exportation de marchandises.

M. Suq : Série d'intéressants dessins, par lui-même, de motifs d'architecture de l'église Saint-Siméon.

Communication. — M. Th. Ricaud : *La Flotte commerciale bordelaise au XVIIIe siècle.*

M. le Dr Lafitte-Dupont apporte certaines précisions sur le séjour de Beaumarchais à Bordeaux.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE

Présidence de M. Th. Ricaud.

Le programme du centenaire de François Daleau est arrêté.

Présentations. — M. Maziaud : Dessin d'une grille de fenêtre au n° 11 de la rue Porte-Basse (XVIIIe s.).

M. Charrol : Lettres de bourgeoisie de Martial Brizard, délivrées par la Jurade le 24 septembre 1766.

M. Viot : Glanes à travers les revues : Reconstitution de la Bibliothèque universitaire de Caen et de celle de la Société des antiquaires de Normandie détruites le 7 juillet 1944; Constitution d'un fichier général illustré du musée de Versailles; Réouverture de la Villa Médicis et 70e anniversaire de l'Ecole française de Rome; Réédition, chez Flammarion, du livre de Mlle Henriette Alimen, *Les Temps préhistoriques.*

Communications. — M. Ferbos : *Les Milices bourgeoises.* Leur origine est lointaine et semble remonter à Bouvines. A Bordeaux, les charges de colonel, major et capitaine, créées en 1694, furent réunies, le 22 mars 1695, aux fonctions de maire, sous-maire et jurat, moyennant le paiement de 60.000 livres. A la veille de la Révolution, la milice se divisait en cinquante compagnies formant six bataillons : Saint-Remi, Saint-Eloi, Saint-Pierre, Saint-Maixent, Sainte-Eulalie et Saint-Michel.

M. Th. Ricaud : *La Flotte commerciale bordelaise au XVIIIe siècle.*

SEANCE DU 16 DECEMBRE

Présidence de M. Th. Ricaud.

Présentations. — M. Maziaud : Magnifique bague gallo-romaine de la collection Daleau et cuivre de Léo Drouyn : Vue ouest du château de Roquetaillade.

Communication. — M. le Dr Masfrand : *Oradour-sur-Glane.* Conservateur des ruines d'Oradour, le Dr Masfrand décrit le martyre de cette petite ville, le 10 mai 1944, et l'effroyable tragédie au cours de laquelle la presque totalité de la population fut massacrée par les S.S.

O O

ANNEE 1946

SEANCE DU 13 JANVIER

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. Maziaud : Verre patriotique avec inscription : « Vive la Nation, 1790. »

M. Dubois : Gravures de Léo Drouyn, *la Porte du Port* et *la Porte de Blaye, à Bourg.*

M. Lasjuilliarias : *La Porte des Capucins,* détruite en 1876, fusain de Jacquelin.

M. Bastide, au nom de M. Doumézy : Lettres de Lally-Tollendal, du maréchal de Grouchy et de Louis-Philippe.

MM. Charrol et Maziaud : Quatre fragments de marbre des Pyrénées provenant de la villa gallo-romaine des Gogues, à Bourg-sur-Gironde, avec un mot incomplet : « arienti » ; on pourrait y lire « Parienti », qualificatif applicable à une déesse de la fécondité.

Communication. — M. Béraud-Sudreau : *Sarcophage mérovingien de Saint-Médard-d'Eyrans.* Trouvé près de l'église, il semble dater du VI[e] ou VII[e] siècle. Sur la paroi verticale du couvercle est sculptée une croix dite « pattée ». Sur le coffre, trois signes similaires, en creux et sur la même ligne.

SEANCE DU 3 FEVRIER

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentations. — M. Charrol : *Mémoires sur la généralité de Bordeaux,* manuscrit du XVII[e], relié pleine basane, aux armes de France, ayant appartenu à la bibliothèque du duc de Bourgogne et à celle du comte de Chambord.

M. Dubois : Poids de tisserand et fragment de vase gallo-romain retiré des fouilles du blockhaus des allées de Tourny.

M. Bastide, au nom de M. Doumézy : En-tête de facture de Coupet, tailleur de S.A.R. le duc d'Angoulême, fossés du Chapeau-Rouge, à Bordeaux, et exemplaire de la médaille dite de Rayet de l'Isle, gravée par Broca, d'après David.

Communication. — M. le D[r] Masfrand : *Fouilles de puits gallo-romains à Chassenon (Charente).* De nombreuses pièces céramiques et ossements ont été retirés de ces puits. Un tesson porte l'inscription suivante tracée au stylet : « Amdias caniserus piscu. »

M. Malvesin-Fabre : *La stratigraphie de la grotte de Pair-non-Pair, à Marcamps.* Découverte en 1881 et fouillée avec méthode par Daleau jusqu'en 1896, elle a révélé les plus anciennes gravures rupestres connues. L'inventeur n'avait publié que deux notes à son sujet (*A.F.A.S.*, Alger, 1881, et *Bulletin Soc. Arch. de Bordeaux*, 1896). Toutefois, grâce à des notes recueillies par M. Malvesin-Fabre, on peut distinguer sept couches archéologiques, groupées en trois systèmes : 1° moustérien de tradition acheuléenne avec infiltration aurignacienne; 2° partie supérieure de l'aurignacien inférieur ; 3° aurignacien supérieur.

A l'aide de la faune déterminée par Daleau, on peut reconstituer la courbe climatologique et dater de la base de l'aurignacien supérieur, les gravures de la grotte.

SEANCE DU 8 MARS

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentations. — M. Maziaud : Fragment de cadran solaire trouvé rue Dauphine et offert au Musée du Vieux-Bordeaux.

M. Suq : Deux gravures sur bois de très jolie impression.

M. de Venancourt : Deux statuettes, une en marbre, de Notre Dame del Pilar; l'autre en albâtre, peut-être de sainte Radegonde.

M. Lasjuilliarias : Un vase aryballe à influence grecque, trouvé en Italie.

Exposition de la Marine en bois. — M. Forton nous donne le détail de cette manifestation, qui aura lieu au mois de mai prochain.

Communications. — M. Béraud-Sudreau : *Fouilles gallo-romaines à Bordeaux.* Durant l'occupation allemande, un mur en petit appareil et des colonnes de marbre de Campan, attribués à un temple païen, ou à une église antérieure dédiée à sainte Hélène, ont été mis au jour place Pey-Berland.

Devant l'hôtel de la Caisse d'épargne, ont été découvertes des substructions romaines, deux chapiteaux de marbre, huit colonnes rangées deux à deux et parallèles au côté sud d'une murette en briques plates. Elles étaient espacées à intervalle régulier. Au coin de la rue Turenne, une petite amphore et une coupe du II[e] siècle.

M. le D[r] Masfrand : *Communication sur les ossements du gisement de Marcamps.* On a soutenu que les ossements étaient écrasés pour l'utilisation de leur moelle. Or, dans les objets présentés, il s'agit d'os courts sans moelle et brisés de la même manière. Donc travail intentionnel. L'homme a voulu donner un sens rituel.

SEANCE DU 12 AVRIL

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Dons au Musée. — M. Maziaud : Un cadre en bois doré du XVIII[e] siècle.

Présentations. — M[me] Dubois : Très beau médaillon en bronze de Robespierre, signé David, 1835.

M. Suq : Une des quatre copies établies en 1770 de la deuxième partie de l'*Histoire de Bordeaux* de Dom Devienne, d'après le texte original perdu.

Communication. — M. le D[r] Masfrand : *Fouilles de deux puits gallo-romains de Chassenon, lieudit Longret.* Deux fragments de revêtement en marbre de forme carrée, à ornementation florale stylisée, s'apparentant à des pièces semblables découvertes au temple de Chassenon.

SEANCE DU 3 MAI

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentation. — M. Maziaud : Superbe croix du XVe siècle (musée du Vieux-Bordeaux).

Communication. — M. Forton : *Le Cypressat.* Camille Jullian pensait que le Cypressat, situé sur les hauteurs de Cenon, avait pu être un bois sacré. Au moyen âge, les marins, en souvenir et comme preuve de leur voyage à Bordeaux, ornaient de branches de cyprès la proue et les mâts de leur navire. Puis, la branche de cyprès, délivrée moyennant finances, constitua une sorte de laisser-passer pour quitter le port. Au XIVe siècle, les seigneurs de Rauzan étaient bénéficiaires du droit de cyprès. Vers 1560, les branches de cyprès furent délivrées par la comptablerie.

La forêt du Cypressat fut détruite pendant l'hiver de 1709. Elle est citée dans la *Chronique de Turpin*, où une biche montre à Roland le passage du fleuve à Trégey (*trajectum*), en face de l'abbaye de Sainte-Croix.

Une fausse interprétation d'un passage de Grégoire de Tours a fait croire à l'existence de Burdigala au Cypressat ; il n'y eut qu'une villa romaine, dont les restes ont été retrouvés dans la propriété Sursol.

SEANCE DU 14 JUIN

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Communications. — M. Th. Ricaud : *La Flotte commerciale bordelaise au XVIIIe siècle.*

M. Béraud-Sudreau : *Documents sur Saint-Domingue.* Grâce à des documents inédits, notre collègue fait revivre la splendeur de notre plus belle colonie du XVIIIe siècle et les désastreuses suites de la révolte des noirs.

M. Béraud-Sudreau : *L'Aquitaine au temps d'Ausone.* Bordeaux, protégé par des remparts datant des premières invasions, possédait un véritable damier de rues, dont le tracé correspond à de nombreuses voies actuelles. C'est l'occasion de rappeler les vers charmants d'Ausone décrivant les splendeurs de sa ville natale et de l'Aquitaine.

SEANCE DU 12 JUILLET

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. Doumézy : Série de boucles de ceinturons, en cuivre ou en bronze (Gendarmerie de la Maison du Roi, 1830; Lycée impérial de Bordeaux sous Napoléon III; épées des XVIIe, XVIIIe et début du XIXe siècles).

M. Lasjuilliarias : Cafetière de la manufacture de Johnston (forme 57).

Communication. — M. Malvesin-Fabre : *Esquisse d'une carte préhistorique de la Gironde.* Rien n'avait été fait depuis la carte dressée par Daleau (1876). Etablie à l'échelle de 1/100.000^{e}.

M. Escurier analyse certains articles des bulletins des Sociétés correspondantes.

M. Béraud-Sudreau décrit et interprète la plaque de cuivre du XVIIe siècle que possède notre musée et dont le tirage ornait le catalogue de l'Exposition de la Marine en bois.

M. Domy lit le compte rendu de l'excursion faite le 7 juillet à Bourg et Marcamps, au cours de laquelle un nouvel hommage fut rendu à François Daleau.

SEANCE DU 11 OCTOBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. de Venancourt : Divers débris de poterie du moyen âge trouvés au cours de fouilles au château de Benauge, à Arbis.

M. Doumézy : Pistolets de gardes du corps du roi (1816); Aigle du drapeau des Cent Gardes (Second Empire), en bronze doré.

M. Robert Dufourg donne des précisions sur la constitution de ce corps d'élite.

M. Forton : Quatre médailles se rapportant à la naissance du duc de Bordeaux.

Communications. — M. Th. Ricaud : *Inscription découverte au 59 de la rue des Menuts et commémorant la fondation en 1730 de la maison de secours de Saint-Michel.* C'est un document de premier ordre pour l'histoire de la charité à Bordeaux (*Cf. Bulletin*, t. LVI, p. 33).

M. Béraud-Sudreau : *Arrêt du conseil du roi, du 24 mai 1705, créant la Chambre de commerce de Bordeaux.* Intérêt particulier de l'article XVIII ayant trait à la remise d'une médaille d'or au directeur à la fin de son mandat.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

A la suite d'une décision du Conseil, il est indiqué que le buste de Léo Drouyn, enlevé par les Allemands, sera remplacé par une statue de pierre, œuvre du sculpteur Rispal, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Bordeaux.

Présentations. — M. de Venancourt : Epée de salon Louis XV.

M. Ducasse : Exemplaire des *Caractères* de La Bruyère aux armes royales (1822), signé Simier, reliure du roi, et médaille d'argent d'Andrieu (rétablissement de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf).

M. le Dr Masfrand : Fragments de poterie de Lezoux, représentant Ulysse et les Sirènes.

Communications. — M. Béraud-Sudreau : *Description d'une carte de sociétaire du XVIII[e] siècle,* au nom de M. Tavernier, faisant mention d'une société de négociants concertants, de 1730. Il s'agirait d'une association de commerçants bordelais pour le trafic maritime.

M. Domy : *Recherches sur le fort Louis.* Au XIII[e] siècle, il existait à cet endroit une porte Sainte-Croix fortifiée, remplacée au XVI[e] siècle par un fortin. A la suite de la Fronde, un ouvrage militaire fut commencé en 1675, non achevé en 1680. Grâce à un plan détaillé, on peut se rendre compte des caractéristiques de ce fort à trois bastions, œuvre de Dujardin, ingénieur géographe du roi, ordonnateur des fortifications de Bordeaux. Démoli en 1828. Une fort belle sculpture aux armes de la ville (Musée lapidaire) en est le seul vestige.

M. Malvesin-Fabre : *Age de la station préhistorique de Haurets, à Ladaux.* Découverte par l'abbé Labrie en 1903, elle est plus riche en faune qu'en industrie humaine. La faune peut être classée au Würm I. Quant à l'industrie, l'abbé Breuil l'attribue à l'aurignacien inférieur.

SEANCE DU 13 DECEMBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. Lasjuilliarias : Aquarelles sur les projets d'édifices d'inspiration antique, par Jean Drouyn, fils de Léo Drouyn.

M. Charrol : *Plan du fort Louis et de ses environs,* par de Marchebœuf (1831) et un dessin à la plume du XVIII[e] siècle en représentant une porte d'entrée.

Communication. — M. le D[r] Masfrand : *Où en est la question du néolithique ?* Il est très difficile d'établir une suite chronologique des industries, surtout dès l'apparition des premières traces du métal. L'étude du mobilier lithique et celle de la céramique ne permettent pas de découvrir un critérium sérieux pour distinguer le néolithique du bronze I, même avec absence du métal.

Exposé. — M. de Venancourt : *L'Eglise Sainte-Croix.* L'origine paraît en remonter à la seconde moitié du VII[e] siècle. Ravagée par les Sarrazins et les Normands, réédifiée à la fin du X[e] par Guillaume comte de Bordeaux, au XII[e] par Gombaud de Blanquefort, cette église garde des témoins de la construction romane. Description de la décoration des archivoltes des arcades latérales (l'Avarice et la Luxure) et rappel du groupe équestre, disparu au XVIII[e] siècle et représentant Constantin foulant aux pieds l'hérésie. La nef, aux piliers remaniés au XIII[e] siècle, est accostée de larges bas-côtés reconstruits à la même époque. A remarquer la facture des chapiteaux romans et gothiques, la statue gisante d'un abbé, etc... Ce monument a été l'objet de nombreux remaniements, entre autres celui d'Abadie (1865), qui fut désastreux pour la façade.

M. Suq met à la disposition de la société, pour l'Exposition Léo Drouyn, de remarquables dessins et des archives qu'il a en sa possession.

ANNEE 1947

SEANCE DU 10 JANVIER

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Don au Musée. — M. Doumézy : Statuette bois sculpté, peinte et dorée (XVII[e] siècle), d'apôtre tenant de la main gauche un livre ouvert.

Présentations. — M. Lasjuilliarias : Gargoulette, terre de basse époque, provenant des environs de Carthage.

M. le D[r] Masfrand : Statuette terre cuite, trouvée à Grenoble, personnage féminin, vêtu d'un manteau d'apparat, coiffé d'un diadème, tenant dans chacune de ses mains une sorte de baguette terminée par un flambeau. Peut-être Cérès.

Communication. — M. le D[r] Masfrand : *Où en est la question du néolithique ?* (suite). Le mobilier funéraire des dolmens armoricains, contemporains des dolmens méridionaux, est beaucoup plus archaïque que celui de ces derniers. La rareté du métal en Bretagne vient de ce que ces sépultures ont été violées à des époques même anciennes.

Exposé. — M. d'Anglade : *La Collégiale Saint-Seurin et sa Sauvetat.* Cet édifice ne remonte pas au-delà au X[e] siècle. Son Chapitre, rival de celui de Saint-André, aurait été fondé par Charlemagne. Il avait ses statuts, ses usages et une grande importance du fait de la réception des nouveaux archevêques avant leur installation à la cathédrale Saint-André. Au sujet des limites de la Sauvetat, il est fait état du travail de l'abbé Caudéran au sujet des bornes de délimitation. Saint-Seurin eut à souffrir du séjour des troupes (1542), et de la Fronde. Le Chapitre, en 1783, était obligé de vendre des bâtiments pour faire procéder aux réparations les plus urgentes. A la Révolution, s'il lui restait quelque subside, ce n'était plus que par les abbayes et prieurés que ses membres tenaient en commande.

SEANCE DU 14 FEVRIER

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentation. — M. Forton : Grand livre, état officiel de toutes les dépenses occasionnées par la construction du palais de justice de Bordeaux.

M. de Venancourt, secrétaire général, donne le compte rendu moral de l'année écoulée.

Communication. — M. le P[r] Barrière : *Habitations néolithiques et villages clos dans la région nontronnaise.* Résultat d'observations dans la commune de Piégut et dans ses environs. On remarque des murailles en

pierre, de hauteur variant de 0 m. 50 à 1 mètre sur 0 m. 80. Le principal et le mieux conservé est celui de la Courarie constitué par une enceinte double de 1.250 mètres de tour, accosté de quatre enclos de superficie plus réduite. Une voie dallée conduit à une source et il y existe des souterrains. Ces muraillements délimiteraient des terrains de nature et d'exploitation différentes. Ce sont des ensembles très complexes occupés par un clan isolé et défendus par l'absence de voies d'accès, permettant à leurs habitants de vivre en dehors de tout contact avec l'extérieur. Un mobilier d'allure néolithique a été recueilli, mais l'utilisation de cet outillage a pu se prolonger jusqu'à l'âge du fer. A cette dernière période appartiennent de nombreux amas de scories. L'époque romaine est également représentée.

Exposé. — M. R. Dufourg : *Centenaire de la construction du palais de justice de Bordeaux.*

Les plans fournis par J.-A. Thiac furent adoptés le 9 août 1838. La construction fut retardée par la découverte de vieilles substructions. Maggesi, en 1841, commence les statues de l'Hospital, d'Aguesseau, Malesherbes et Portalis. Enfin, le 19 novembre 1846, eut lieu l'inauguration officielle avec le concours des autorités. Après la messe célébrée par le cardinal Donnet, audience de la cour royale et discours d'entrée (éloge de Montesquieu). De nombreuses critiques furent élevées contre l'œuvre de Thiac (disparité des styles, décoration discutable, sommes considérables dépensées).

SEANCE DU 14 MARS

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Compte rendu financier, pour l'année 1947, de M. Forton.

Présentations. — M. Doumézy : Sabre à lame gravée, époque Restauration.

M. Forton : Lettres et documents portant les signatures autographes de personnages bordelais : César Phœbus d'Albret, Jean Alaux, l'amiral Baste, l'archevêque Bazin de Bezons, etc...

Communication. — M. Béraud-Sudreau : *Fouilles dans une villa gallo-romaine à Saint-Médard-d'Eyrans.* D'après les poteries recueillies, l'occupation se situe entre le Ier et le IVe siècle, justifiée par la présence de monnaies : une de Tiberius Claudius, l'autre de Constantin. Des fragments de marbre, de pavement, ont été recueillis. La présence en ce lieu d'un établissement important est prouvée d'autre part par l'existence de nombreux chemins parallèles ou perpendiculaires au fleuve.

Exposé. — Mme Brossier : *Histoire du jeu de paume à Bordeaux.* Comme au moyen âge, ce jeu eut une vogue extraordinaire au XVIe siècle. Il y eut de nombreuses salles à Bordeaux : le jeu de Talbot (en face de la rue Paul-Bert), celui de la Fontaine (rue du Cahernan), du Cheval-Blanc, à la porte Médoc, etc... Cet engouement se ralentit au XVIIIe siècle. A cette époque, s'ouvre celle de la rue Rolland, fermée en 1792.

SEANCE DU 11 AVRIL

Présidence de M. Malvesin-Fabre, *vice-président.*

Présentations. — M. Forton : Affiches bordelaises d'époque révolutionnaire.

M. de Venancourt : Vierge bois doré, début XVIIe.

Communication. — M. Hervé de Venancourt : *Martillac au XVIIIe siècle.* Grâce aux archives familiales, les phases d'accroissement et la vie d'un domaine rural dans la commune de Martillac sont retracées pendant deux siècles, depuis Arnaud de Bonsol, seigneur de Lantic, en 1739, qui achète aux Montesquieu diverses parcelles pour en faire un beau domaine d'un seul tenant. Il passe ensuite à la famille Mesmer, aux Calvimont, à la famille Courregeole et enfin au baron de Cornette de Saint-Cyr.

M. Suq : *Documents sur Léo Drouyn.* Plusieurs pièces du plus grand intérêt sur Léo Drouyn nous sont montrées. Minutes du travail sur Bordeaux en 1450, dossier sur ses rapports avec la Société archéologique, superbes dessins originaux restituant la vieille enceinte de Bordeaux et les eaux-fortes à la même échelle.

SEANCE DU 9 MAI

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentation. — M. Lasjuilliarias : *Journal de Bordeaux* du 25 pluviôse an VII.

Prise de date. — M. Redeuilh prend date pour la découverte d'une villa gallo-romaine à Escoussans. A la suite de défonçage dans une propriété de M. Mallard (entre le C.D. 11 et le village de Liron), on a trouvé des murs et de nombreuses poteries fragmentées, des *imbricae* et *tegulae*. A noter la présence de *Tulipa oculus solis*, espèce souvent observée par l'abbé Labrie au voisinage de ruines romaines.

M. Béraud-Sudreau : *Le LXXIIIe Congrès des Sociétés savantes de Strasbourg.* Notre collègue, délégué par notre Société, a présenté le travail suivant : *Pages d'histoire et d'archéologie sur Noményi en Lorraine,* petite ville incendiée en 1915 par les Bavarois et où il put relever d'intéressants détails (meneaux du XVe, taques armoriées du XVe au XVIIIe siècle, gisant du XIVe siècle et surtout les restes d'une maison corporative du XVe siècle aux fenêtres trilobées, aux écussons chargés d'instruments (couteaux, hachoirs).

Le Congrès comportait une visite complète de Strasbourg.

SEANCE DU 4 JUILLET

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Don à la Bibliothèque. — M. Mesuret : *L'Age d'or de la peinture toulousaine.* Catalogue de l'exposition de l'Orangerie.

Présentations. — M. Maziaud : Objets divers retirés d'un puits à Fargues-Saint-Hilaire, entre autres une cuillère, jadis dorée, peut-être cuiller à encens.

M. Doumézy : Plat de la fabrique de Vieillard, avec au centre une vue du château de La Brède; Plaquette de Gaullieur sur *l'Armurerie milanaise à Bordeaux au XVe siècle,* avec *ex-dono* de Léo Drouyn.

M. de Venancourt : Tableau des volontaires royaux à Bordeaux en 1814.

M. Forton : Belle collection d'autographes, entre autres de Mgr de Cheverus, Mgr Champion de Cicé, Catulle-Mendès, etc...; Assiette en porcelaine de Limoges aux armes des Carayon-Latour (pièce d'essai).

M. de Venancourt : Compte rendu de la manifestation à Montcarret, à l'occasion de l'apposition d'une plaque à la mémoire de M. Pierre Tauziac qui entreprit seul les importantes fouilles de cette localité.

Communications. — M. Malvesin-Fabre : *Indice numérique pour la discrimination des bifaces abbevilliens et acheuléens.* Les circonstances des découvertes des bifaces du paléolithique inférieur, faites souvent en dehors de toute stratigraphie, rendent malaisée la détermination des pièces considérées. Il faut un critérium complémentaire. Une méthode de mensuration basée sur la largeur maxima (*l*) d'une pièce et son épaisseur (*é*) donne un indice sectionnel par le rapport $\frac{é \times 100}{l}$.

En l'appliquant à des bifaces abbevilliens et acheuléens du Musée de l'Homme, bien déterminés, on peut considérer qu'un indice inférieur à 60 indique l'acheuléen et supérieur à 60 l'abbevillien. Un appareil exécuté sur les données de M. Malvesin-Fabre, par M. Maziaud, nous est présenté.

M. Suq : *A propos du contrefort de Grammont, de la cathédrale.* Correspondance échangée entre lui et un journal local, il y a une dizaine d'années, pour mettre fin à la légende en faisant la sépulture du Prince Noir.

SEANCE DU 10 OCTOBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — Le commandant de La Source : Très bel émail du XVIIe siècle.

M. Maziaud : Fragment de cippe funéraire gallo-romain recueilli dans une tranchée, place Pey-Berland.

Communications. — M. le Dr Masfrand : *Fouilles d'un puits gallo-romain à Chassenon (Charente).* Fouillé jusqu'à 12 m. 30, ce puits a livré de nombreux débris de poteries rouges, des ossements d'animaux et un fort beau vase en terre jaune de 0 m. 30 de haut, des pesons pyramidaux, etc...

M. Ricaud : *A propos d'un émail mixte du XVIIe siècle appartenant au commandant de La Source.* Cette pièce, qui figurait à l'Exposition d'Art religieux, plaque de forme rectangulaire, à sujet central peint au naturel, dans un ovale cantonné de fleurettes, représente un vieillard en robe de bure, le chef couvert d'un cimier, auréolé d'une gloire rayonnante. Légende : « S. GUILIELMUS. I. L. ». Travail limousin qu'on peut attribuer à l'un des Laudin ;

il représente Guillaume, dernier duc d'Aquitaine (1099-1137), qui, après une vie tumultueuse, se convertit sous l'influence de saint Benoît, abbé de Clairvaux.

M. Dubois : Marques de tâcherons de la cathédrale Saint-Jean, à Bazas tour du château à Saint-Amand-Mont-Rond, église de Carsac, près Carlat.

SEANCE DU 15 NOVEMBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentation. — M. d'Anglade : Congé de forçat du bagne de Toulon, de 1783.

Communications. — M. Béraud-Sudreau : *Temples païens et édifices chrétiens de Burdigala.* De même que cela s'est passé ailleurs, des édifices chrétiens se sont substitués aux temples païens à Burdigala :

a) L'église Sainte-Colombe. Les fouilles effectuées sur la place de ce nom délimitaient l'emplacement primitif de cette église. Dans les substructions romaines qu'on y a découvert, on pourrait voir un temple dédié à Diana Sirona, déesse bienfaisante des eaux, hypothèse justifiée par la présence de sources thermales connues au XVIe siècle, rue de la Rousselle. Il y fut recueilli un fragment de poterie arétine du Ier siècle avec estampille « ARE » (pour Aretinus) et graffito « CHRISTU ».

b) Eglise Saint-Siméon. Au moment de la destruction des maisons occupant la place Camille-Jullian, on a retrouvé les vestiges de la « Belha Gleysa » du XIIe/XIIIe siècle; la paroi nord bordant la rue Saint-Siméon était formée d'un mur en petit appareil de 5 à 6 mètres de haut. Il y fut recueilli des tuiles romaines, fragments de figurines, de céramique du IVe siècle à emblèmes chrétiens, tessons de poteries en terre commune avec marque incisée en forme de monogramme (« LUT ») en lettres cursives surmontées d'une croix à branches égales : « LUTIUS », « LUTILUS » ou « LUTICIUS ». Il y aurait donc eu là un édifice antique.

M. Marquassuzaa : *Fouilles exécutées partie sud du square Pey-Berland.* Moellons de petit appareil à parement ornementé de chevrons ou de losanges gravés. La similitude de cette ornementation avec celle « en arêtes de poisson » et le lieu de la trouvaille laissent supposer qu'il s'agirait du mur d'une des églises cathédrales carolingienne ou mérovingienne.

SEANCE DU 12 DECEMBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. Doumézy : Sabre de chasseur à cheval de la Garde (Ier Empire).

M. de Venancourt : Epée de parade (Ier Empire); Epée d'enfant (XVIIe siècle); Sabre d'enfant (Ier Empire).

M. d'Anglade : Pièces intéressantes provenant du fonds des « Papiers des Négociants » dont il opère actuellement le classement aux Archives de la Gironde.

M. Forton : Remarquable cire représentant le duc de Bordeaux, de profil, œuvre de Gayrard, et médaille du même artiste exécutée pour le mariage de ce prince en 1846.

M. Béraud-Sudreau : Une corne de cerf perforée (outil gallo-romain).

Communication. — M. le Dr Masfrand : *Les Cités lacustres.* De même qu'il est difficile de discerner le néolithique des époques du bronze ou du cuivre, de même on ne peut faire de discrimination pour l'étude du mobilier des cités lacustres. Notre collègue indique les nombreuses raisons pour lesquelles on n'a pu retrouver à certains endroits des traces de cuivre ou de bronze, là où pourtant les pieux refendus, équarris et appointés, n'ont pu l'être sans haches de métal. On ne peut, selon lui, admettre la séparation du néolithique et du bronze.

o o

ANNEE 1948

SEANCE DU 9 JANVIER

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. Cousté : Statue de saint Roch (du XVIe siècle) et tête d'évêque ou abbé mitré (XIVe ou XVe siècle) trouvées dans le cimetière de Saint-Vivien, en Blayais.

M. Doumézy : Une peinture espagnole du XVIIe siècle représentant Marie-Madeleine en prières.

Communication. — M. Béraud-Sudreau : *Les Vins de la sénéchaussée de Bordeaux au XVIIIe siècle.* Un ouvrage du XVIIIe siècle donne des détails fort précis sur la nature des cépages, qualité des terrains et des vins, leur transport et permet d'utiles comparaisons avec les usages actuels. De nombreux objets relatifs au commerce du vin (bouteilles du XVIIe siècle), plaquettes de faïence (Hustin, Minton, Wedgwood), marques à feu du XVIIIe ou début du XIXe, sont présentés à cette occasion.

Exposé. — M. Malvesin-Fabre : *Les Origines du néolithique.* Etude de longue haleine d'un problème que pose la question du néolithique, industrie complexe à faciès très différents, mais où des caractères particuliers peuvent être relevés. Emploi systématique des roches dures, technique du piquetage, abondance et variétés des pointes de flèche, creusement des mines, vastes ateliers de débitage, culture des céréales, abondance de la céramique. Il est bon de faire un tour d'horizon des fouilles dans le monde pour comprendre les passages successifs vers le néolithique proprement dit.

SEANCE DU 13 FEVRIER

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Dons. — M. Béraud-Sudreau : *Le Livre des grands vins de la Gironde* (1947), contenant des articles de notre Président sur les vins du Bordelais à travers l'histoire.

M. Doumézy : Hache polie en silex à bords équarris.

Présentations. — M. Doumézy : Epée allemande du XVIe siècle et épée espagnole de la fin du XVIIe siècle.

M. Maziaud : Pichet en grès émaillé (fabrique de David Johnston, 1848) dont le corps figure la République coiffée du bonnet phrygien.

Communication. — M. le Dr Masfrand : *Le Problème du néolithique.* S'appuyant sur l'autorité de préhistoriens de marque et analysant les industries campignienne, tardenoisienne et omalienne, l'auteur ne peut leur attribuer une valeur chronologique, tout au plus celle d'industries adaptées à certains travaux spécialisés. L'opinion du Dr Baudouin, pour la non-existence du mésolithique, viendrait à l'appui de cette thèse.

M. Malvesin-Fabre rend hommage au travail de synthèse du Dr Masfrand et apporte certaines précisions sur divers points du débat. Le tardenoisien n'est pas seulement caractérisé par des microlithes; c'est plutôt une technique particulière pour l'obtention de ces pièces par tronçonnement de la lame. Le sauveterrien est connu par des fouilles opérées dans des gisements où des couches mésolithiques sont surmontées par d'autres, néolithiques. On trouve bien au néolithique un métissage d'industries, mais ces industries ont existé d'une manière indépendante et sont arrivées à fusionner avec l'industrie de tradition autochtone qui s'en est trouvée pour autant modifiée.

SEANCE DU 12 MARS

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Dons. — M. Doumézy : Un plat de la Compagnie des Indes, décor polychrome et or (XVIIIe); Assiette creuse David Johnston, faïence fine émail blanc; Un cachet avec sur l'un des plats armoiries indéterminées; sur l'autre, monogramme avec couronne comtale; Groupe de deux têtes d'enfants en marbre blanc d'Italie; Lot d'affiches se rapportant aux guerres 1914-1918 et 1939-1945.

Présentations. — M. Maziaud : Boîte à musique du début du XIXe siècle de la fabrique de Nicolas Poirot, facteur d'orgues et serinettes, à Mirecourt.

M. Doumézy : Sabre d'officier de cavalerie légère (Ier Empire), de la Manufacture impériale de Klingenthal, et une série de belles haches néolithiques.

M. d'Anglade : Les loteries royales et privées; présentation des affiches se rapportant aux loteries du duché souverain de Bouillon (1760), de la

généralité d'Amsterdam (1766), de Bordeaux (1779), ordonnance sur les loteries de l'intendant des Flandres (1752).

M. de Venancourt : Tromblon espagnol du XVIIIe siècle.

M. Lasjuilliarias : Trois exemplaires de « Pied de Roy », un en bois deux en cuivre.

M. Delpont : Médaille de la naissance du duc de Bordeaux, médaille de la mort du duc de Berry.

M. Forton : Deux plaques de vendeur de billets de la loterie royale sous la Restauration, à Bordeaux.

M. Roquebert : Pièces d'archives du XIIIe au XVIIIe siècle, provenant de l'abbaye de Fontevrault. Lettre de naturalisation délivrée sous Louis-Philippe, avec grand sceau de cire verte.

Communications. — M. Massé : *Découvertes de poteries gallo-romaines à la Négade, près Soulac.* En bordure de la dune littorale, on a trouvé en octobre 1947, treize vases et une meule de 0 m. 40, à côté des fondations d'un édifice de 3 mètres × 3 mètres. Ces vases sont en terre commune, à usage domestique. Deux pièces sont particulières, une sorte de poêlon circulaire plat, l'autre un vase à liquide, avec haut de la panse orné de peinture à l'ocre rouge (probablement un biberon). Tous ces vases, ainsi que des fragments de grosses jarres avaient été réunis intentionnellement.

M. Malvesin-Fabre : *Le Tranchet à travers la préhistoire.* A différencier des pièces aberrantes qui lui ont été assimilées, l'outil se retrouve aux plus anciennes périodes de notre préhistoire. Nous le trouvons, plus perfectionné, au moustérien, puis au périgordien inférieur. Plus rare au magdalénien, il réapparaît, obtenu par une technique différente, et abonde au campignien. Au néolithique, il apparaît plus léger et mieux taillé. Il évolue vers les tranchets en bronze au calcolithique. Si deux techniques, l'une unifaciale, l'autre bifaciale, ont été utilisées, on peut toutefois les reconnaître grâce à leur morphologie bien spécifique.

SEANCE DU 8 AVRIL

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Doumézy : Epée Louis XVI en fer, à pommeau gravé; Epée française Directoire; Sept cachets en cuivre d'époque révolutionnaire, surtout de circonscriptions girondines.

Communication. — M. Forton : *La Numismatique de Montesquieu :*

a) Médailles frappées du vivant de Montesquieu. Une pièce en bronze de 50 millimètres décernée par l'Académie comme prix porte au droit ses armoiries, surmontées d'une couronne de marquis et d'un mortier, avec légende : « C. L. SECONDAT DE MONTESQUIEU S. B. PRAES. INF. A. S. O. » ; au revers : « CRESCAM ET LUCEBO » ; en exergue : » BURD. ACAD. PAREMIUM ». La seconde médaille, 60 millimètres ; à l'avers, buste drapé de Montesquieu, tête nue ; légende : « CAROL DE SECONDAT BARO DE MONTESQUIEU » ; au revers : « HINC IURA » Cette belle pièce est signée de J.-A. Dassier.

b) Médailles posthumes et jetons et médailles de l'Académie de Bordeaux à son effigie. En dehors du grand médaillon, conservé à La Brède, signé J.-B. Lemoyne, 1759, on trouve des pièces relativement récentes avec le buste de profil et s'inspirant de la médaille précitée.

Exposé. — M. Marquassuzaa : *Les Anciens Monuments funéraires de la cathédrale Saint-André.* De nombreux monuments ont existé, mais beaucoup, surtout à l'époque révolutionnaire, ont été détruits. Grâce à deux obituaires ayant appartenu au chapitre et au travail de Jérôme Lopès, chanoine du XVIIe siècle, notre collègue a tenté de restituer cet ensemble en accompagnant l'énumération des diverses tombes d'un plan du chœur où sont portées celles dont il a pu repérer l'emplacement.

SEANCE DU 14 MAI

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentations. — M. Maziaud : Fragment d'un grand bol gallo-romain, à personnages en relief, trouvé à Paris, dans le jardin du Luxembourg, en 1803.

M. Kertighian : Epée de chasse (XVIIIe siècle), avec inscription : « A la Teste Noire, sur le pont Saint-Michel, à Paris » ; Epée Ier Empire, à poignée en ivoire sertie d'argent (poinçon A.M. 13).

M. le Dr Masfrand : Lames en silex en forme de couteaux, provenant de Peu-Richard.

M. Doumézy : Sabre d'officier de marine de la Garde royale (Ier Empire); Plaque de ceinturon d'officier d'état-major de la marine (Restauration); Cachet du XVIe siècle; Plats de faïence bordelaise (David Johnston et Vieillard).

Mme Denjean-Delage : Mortier en bronze avec anses en forme de dauphins.

M. Redeuilh : Prise de date pour la découverte de monnaies romaines dans la commune de Soulignac. Il s'agit d'une cachette du IIIe siècle. Certaines pièces se rapportent à Gallien, Postumus, Victorin, Tetricus et Claude II.

M. Béraud-Sudreau : Extraits des communications faites par lui au LXXIIIe Congrès des Sociétés savantes : Procès de Montesquieu avec la Jurade bordelaise; Bornes domaniales de la baronnie de La Brède; Exploits de corsaires gascons; Evénements révolutionnaires aux Antilles (massacre de Port-au-Prince, 1803-1804).

SEANCE DU 11 JUIN

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentations. — M. Maziaud : Portraits de Gensonné (crayon rehaussé à la gouache) et de Couthon (dessin à la plume).

M. Lasjuilliarias : Beau biface moustérien, deux haches polies.

M. Béraud-Sudreau : Spécimens de poteries gallo-romaines, les unes, les plus anciennes, dépourvues d'ornements, les autres, des IIe et IIIe siècles, à décoration en relief, florale ou géométrique.

M. Doumézy : Sabre d'officier de cuirassiers (modèle 1816) de Klingenthal.

M. Kertighian : Un carreau en faïence vernissée (Perse) du XVIIIe siècle et un du XVIe siècle d'une meilleure facture et d'un émail superbe.

M. Joseph Ducasse : Une *Pieta*, fragment d'un rétable du XVIIe siècle; Une statue bois polychrome (art hispano-flamand du XVIe siècle).

M. Joseph Ducasse : Collection de pièces relatives aux assignats. Il fait l'historique de ce papier-monnaie et montre de nombreux documents relatifs aux élections de 1848 en Gironde.

Communication. — M. Cousté : *La Nécropole de Bouliac.* En 1937, M. Ricaud signala cette nécropole et surtout l'orientation des sarcophages découverts à la suite de la désaffectation du cimetière. D'après les recherches de M. Cousté, on trouve, à la base, des tombes en briques délitées, avec fragments informes de poterie; au-dessus, des tombes en auge gallo-romaines (monnaies de Gallien et Tetricus), puis une nécropole wisigothique, avec tombes constituées par des pierres posées de champ; d'énormes dalles les recouvrent. Des cuves de réinhumation (?) semblent de la même époque.

Exposé. — M. Malvesin-Fabre : *Industrie, technique, faciès, époque, distinctions fondamentales de préhistoire élémentaire.* Dans cette période, l'étude des stations oblige à rechercher les bases d'une chronologie relative. Si, pour la période paléolithique et une partie du mésolithique, la stratigraphie nous vient en aide, pour le reste il y a souvent peu de possibilités de classement en dehors de la typologie. Il faut d'abord définir tous les termes en rapport avec la technique, ce que fait notre collègue qui nous montre aussi la complexité de l'étude de l'outillage du fait des migrations. A la simplicité de classement des anciens auteurs, il faut comparer la conception nouvelle qui tient compte des chevauchements des types industriels.

SEANCE DU 9 JUILLET

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentation. — Mme Dubois : Volume de Lacour sur les sarcophages gallo-romains de Saint-Médard-d'Eyrans.

Communications. — M. Joseph Ducasse : *Une émission monétaire avortée sous Louis XVI : les espèces aux palmes.* (*Cf. Bulletin*, p. .)

M. Dufourg : *Le Manuscrit des souvenirs d'Antoine Gautier pour 1848.* Conseiller municipal, puis en 1848 adjoint de Duffour-Dubergier, A. Gautier suit, au jour le jour, les nouvelles des événements précurseurs d'un changement de régime. La Révolution, annoncée le 23 février, suivie de l'abdication, provoque des troubles, calmés par l'arrivée de quatre mille gardes nationaux. Le 28 février, la République est proclamée. A la suite d'une conférence avec Chevalier, commissaire du Gouvernement, Duffour-Dubergier démissionne et Billaudel est nommé à sa place.

SEANCE DU 8 OCTOBRE

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentations. — M. Doumézy : Sabre de cavalerie légère (Ier Empire); Ciseaux (XVIe siècle); Série de cuillers en laiton avec poinçon de fleurs de lys ou marque en relief : trois cœurs enflammés entourés de palmes.

M. Joseph Ducasse : Placards bordelais des XVIIIe et XIXe siècles, reproduisant les arrêtés ou édits extraits des registres du Parlement.

M. Cousté : Crucifix en bois orthodoxe recouvert de plaques rectangulaires en nacre.

M. Forton : Nombreux autographes de sa collection.

Communication. — M. Domy : *Le Vieux quartier de Cahernan.* C'est plus exactement la paroisse Saint-Paul actuelle, formée des quartiers de Cahernan et de la Rousselle. On rencontrait dans ces quartiers les enceintes successives de la ville : partie méridionale de la muraille gallo-romaine, avec les portes Basse, Begueyre, etc..., et celles du XIIIe siècle (porte Toscanan, porte des Ayres) et du XIVe (porte du Peugue, de Calhau, etc...). La topographie de ce vieux quartier s'est peu modifiée au cours des siècles, et de nombreuses voies ont gardé leurs anciens noms (rues du Cerf-Volant, du Loup, de la Sau, Bouquière, des Herbes, du Soleil, Neuve, du Quai-Bourgeois). De nombreux monuments qui y existaient ont été démolis (palais de l'Ombrière, hôtel de la Monnaie, Garde-Robe du roi, ancien hôtel de ville, Collèges des lois et de Guyenne, église Sainte-Colombe, chapelle Notre-Dame-des-Ayres, maison professe des Jésuites, etc...). Les pittoresques tanneries des rives du Peugue ne disparurent qu'au début du XVIIe siècle, et la place du Vieux-Marché, où se trouvaient la Claye, la Galineyra et le Pilouret, était avec la rue Saint-James et la place du Palais un des centres de Bordeaux. De rares monuments subsistent : porte Calhau (de 1495), église Saint-Paul-Saint-François (1676) et ses œuvres d'art.

SEANCE DU 12 NOVEMBRE

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. J. Ducasse : Deux bulles papales du XVIIe siècle, l'une relative aux indulgences attachées à la confrérie de Notre-Dame de Lorette, à Camblanes (1675), l'autre à la démission de Louis de Nogaret, abbé de l'Isle, en Médoc (1632).

Communication. — M. de Venancourt : *Le Château de Benauges pendant la période révolutionnaire.* Le château de Benauges, forteresse au passé si riche de souvenirs historiques et de légendes, ne devait pas échapper à la tourmente révolutionnaire. Le domaine était en très bel état quand Jacquette de Gombaud, femme du marquis de Boursin, en était propriétaire. Sa belle-fille, Jeanne-Claude de l'Ange y fit de nombreuses transformations. Avec la Révolution commence une série de vicissitudes qui ne finirent pas de sitôt. Le fils de J.-C. de l'Ange, le marquis de Wavrans, ayant émigré, ses biens

sont vendus au district de Cadillac, comme biens nationaux. Le très beau mobilier et les ferronneries du château sont vendus. La seconde partie du château, le grand parc reviennent à la sœur de l'émigré, Mme de Wendel, qui vend les bois et laisse le château peu à peu s'effondrer. Cette situation empire avec les acheteurs successifs à qui cette forteresse ancienne semble porter malheur. Enfin, l'un des derniers propriétaires remembre le domaine et le rétablit dans sa primitive importance.

SEANCE DU 10 DECEMBRE

Présidence de M. Béraud-Sudreau.

Présentations. — M. Kertighian : Deux statuettes égyptiennes de la XVIIIe dynastie, l'une en bronze d'Osiris, l'autre en terre cuite, émaillée vert turquoise.

M. d'Anglade : Placard publicitaire de la maison Marlet et Pagès, parfumeurs, en face la Comédie, n° 10, de prairial an XII.

M. Doumézy : *Guide du touriste à Arcachon* (1867); Platine de fusil espagnol de Tarragone (Madrid, 1776) et épée de magistrat (Napoléon III).

M. Lasjuilliarias : Gravure sur acier de Bordeaux, vu de la place du Pont.

M. Ferrier : Découverte faite en juin 1947, au lieudit « Estigeac », commune de Martignas, d'un trésor de monnaies romaines en bronze, constitué par des effigies d'empereurs du IIIe siècle ; la plus récente est de Dioclétien (284). Peut-être a-t-il été enfoui au moment de la révolte des Bagaudes (286). Un lot de 68 pièces a été offert au Musée par M. Preuillet, conseiller municipal de Saint-Jean-d'Illac.

Communications. — M. R. Dufourg : *L'Election présidentielle de 1848, d'après les mémoires d'Antoine Gautier.* La population bordelaise s'éloigne progressivement des idées républicaines, craignant une incursion de plus en plus grande d'éléments avancés. La majorité est acquise sur le plan local aux orléanistes avec le retour de Duffour-Dubergier. La candidature du prince Louis-Napoléon provoque une grande perturbation, mais tous, conservateurs, orléanistes, le peuple lui-même, se décident en sa faveur. Le vote des équipages de la *Proserpine* et de l'*Allier* appareillant pour les Antilles est symptomatique. Pour le département, il obtient 103.818 voix contre 20.472 à Cavaignac, 8.448 à Ledru-Rollin et 357 à Lamartine. Le maire, Lubert, est remplacé par Curé.

M. Nolibois : *Notes au sujet du centenaire à Bordeaux de la Garde nationale de 1848.* Le fanion de la Garde nationale bordelaise, vers 1848, est présenté : drapeau tricolore portant en son centre une grenade allumée. La hampe était surmontée d'un coq, la patte droite sur une boule. Cette relique est la propriété de M. Chabanneau.

A la veille de la Révolution de 1848, un rôle passif était dévolu à la Garde nationale et elle était l'objet des moqueries des Bordelais, d'après les descriptions du « Garde national à la glace », dans le journal *l'Homme gris,* de Mazerac, ou les charges de Huart, dans la *Physiologie du garde national* (1841).

o o

ANNEE 1949

SEANCE DU 14 JANVIER

Présidence de M. Malvesin-Fabre.

Une minute de silence est observée à la mémoire de notre vénéré et regretté ancien président, M. Théodore Ricaud, décédé récemment.

M. Béraud-Sudreau donne lecture de l'allocution prononcée à cette triste occasion et retrace l'historique de son œuvre.

Présentations. — M. le colonel Arendt : Estampe satirique de 1820 : *les Effets merveilleux de l'acupuncture.*

M. Kertighian, au nom de M. Doumézy : Pique de fanion de bataillon (époque Louis-Philippe); Mouchoir d'instruction (modèle 1873) et foulard patriotique du 6e régiment d'infanterie.

M. Suq : Poteries communes du XVIIe siècle, découvertes rue Bergeret.

Communication. — M. Forton : *Jetons et médailles frappées par les communautés ou sociétés médico-chirurgicales bordelaises.*

Des rivalités d'ordre juridique opposèrent, au détriment de la science, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, les médecins et les chirurgiens.

A Bordeaux, la Faculté de Chirurgie fut fondée rue de Lalande en 1753 et son inauguration eut lieu le 19 juin 1755. Le règlement de la Société de 1762 fait connaître les conditions de distribution des jetons émis :

Jetons de fondation (1753-1758) et leurs variétés. Jeton d'argent (saints Côme et Damien dans un cartouche avec bustes de Louis XV et Louis XVI), œuvre de Lavau (André) (1722-1808), maître d'Andrieu.

Jetons de la Société de Médecine (1807) de Dupré et (1853) de Farochon. Jeton de l'Hôpital Saint-André. Médaille des Hospices (A. Gerbier). Jeton du Conseil d'hygiène (Second Empire). Jeton des pharmaciens (IIIe République). Jeton de la Société de Pharmacie (IIIe République). Médailles : Services des Epidémies (Second Empire), au nom du Dr Henri Gintrac et (IIIe République) au nom du Dr Blarez. Prix de la Faculté de Médecine. Prix Godard de thèse au Dr P. Forton.

Notre collègue présente des documents de M. J. Ducasse : lettres patentes de Louis XIV, établissant un Hôpital des enfants trouvés à Bordeaux (1714). Pièces de concours pour la construction d'un hôpital de 500 lits (1821); Médaillon commémoratif de la construction de l'Hospice des aliénés de Cadillac (1827).

SEANCE DU 11 FEVRIER

Présidence de M. Malvesin-Fabre.

Présentations. — M. Forton présente des autographes bordelais de Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne; Mgr Dupuch, évêque d'Alger, né à Bordeaux en 1800; du duc d'Epernon (5 août 1660); de Constantin Faucher,

sous-préfet de La Réole, un des « Jumeaux de La Réole », fusillé en 1815; de Tallien au citoyen Réal (1801), indiquant qu'il a perdu toute influence politique.

M. J. Delmas : Pichet et récipient en terre vernissée du XVI[e] siècle, trouvés à 2 m. 75 de profondeur, rue Beaubadat. On a remarqué, lors de ces fouilles, des voûtes curieusement superposées.

M. Kertighian : Epée Louis XVI.

Communication. — M. Viot : *Médecine et préhistoire.* Par une étude comparative des pratiques médico-chirurgicales des peuples primitifs actuels, notre collègue recherche quelles ont pu être celles employées par les préhistoriques. Il cite des relations d'ethnographes et de voyageurs décrivant les procédés usités par les médecins et sorciers indigènes (laparatomie, trépanation). Pour cette dernière, l'examen des crânes néolithiques prouve qu'elle était aussi fréquente qu'à présent.

SEANCE DU 11 MARS

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M[me] Imbert-Paquet : Mouchettes en fer, dont l'une, anglaise, se distingue par un mécanisme coupant automatiquement la mèche.

M. Kertighian : Belle épée de ville (I[er] Empire) à poignée de nacre.

M. Camart : *Album savoyard* et *Les Petits Savoyards* (H. Faye, imprimeur, 44, rue de Cahernan, 1832), avec lithographies de Galard, édités par l'abbé Dupuch, futur évêque d'Alger. *Eloge historique de Mgr Dupuch,* par l'abbé Thibaut (1876).

M. Lalande : Splendide hache polie, découverte entre 1865-1870, à 0 m. 80 de profondeur, à Saint-André-de-Cubzac, en roche vert olive, d'un grain très fin. Elle pèse 1.060 grammes, mesure 36 cm. de long sur 8 cm. 5 de largeur maximum, très plate et d'un fini remarquable ; elle n'est pas d'origine locale, on ne peut indiquer sa provenance.

M. J. Ducasse : Médaille frappée à l'occasion du voyage du prince Louis-Napoléon dans le Midi et affiche du discours prononcé le 9 octobre 1852 au palais de la Bourse.

Il fait l'historique des sacs à procès et en présente deux, dont l'un de la succession de Jean de Mérignac (1647).

Il fait également l'historique des circonstances qui amenèrent le gouvernement grec à faire frapper, à la Monnaie de Bordeaux, en 1878, une série de pièces.

Communications. — M. Viot : *Médecine et préhistoire.* Le primitif actuel, soit par intuition, soit par tradition, est plus naturellement doué que nous dans la compréhension des lois de la nature. C'est surtout à la vertu des plantes que l'humanité a toujours eu recours. L'homme a sélectionné celles qui lui permettaient une rapide guérison. Il n'est que de rappeler la longue liste des plantes thérapeutiques connues des primitifs et qu'ignoraient les civilisés.

M. Béraud-Sudreau : *A propos de la pierre tombale de la femme du chevalier de Leyburn.*

1° Dalle funéraire du XIII[e] siècle de la femme du chevalier Roger de Leyburn, trouvée près de Créon, représentant une femme complètement dévêtue, le corps recouvert en partie par un écu allongé chargé de six lionceaux posés 3, 2 et 1; une inscription est gravée en bordure de la dalle.

2° Dalle funéraire rectangulaire, du XIV[e] siècle, provenant de l'église Saint-Pierre. Sur la pierre sont fixées des plaques de cuivre représentant un homme et une femme en costumes de bourgeois; des inscriptions sur bandes du même métal indiquent qu'il s'agit de la sépulture de John Scott et de sa femme (1392).

La première pierre a été étudiée par Brutails et Jean Ducasse, de Fronsac. Il s'agirait de la première femme de R. de Leyburn, prénommée Agnès.

Au sujet de ces dalles funéraires une correspondance a été échangée entre M. Béraud-Sudreau et des savants anglais.

SEANCE DU 8 AVRIL

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Kertighian : Gouache de Galard, *la Foire de Bordeaux* (1832).

M. J. Lalande : Hache polie en silex à tranchant asymétrique, découverte à Saint-André-de Cubzac, en même temps que celle présentée à la séance précédente.

M. Deluga : Lettre d'un sergent du 27[e] de ligne, du 29 septembre 1855, relative à la campagne de Crimée et indiquant que c'est lui qui planta le drapeau français sur les remparts de Malakoff.

Exposé. — M. le D[r] Masfrand : *La Civilisation égéenne.* Les fouilles du début du XX[e] siècle, à l'île de Crête, ont mis au jour cette civilisation contemporaine de l'âge du bronze. Il nous décrit, d'après Sir John Evans, les vastes palais, les temples où se célébraient le culte de la déesse nue et du dieu Minos, les riches maisons. Les innombrables documents retirés sont à la base de la classification chronologique actuellement adoptée, soit :

Niveau primitif	3.000. — 2.000
Niveau moyen	2.000. — 1.600
Niveau récent	1.600. — 1.200

Il étudie la nature et l'ornementation des céramiques caractéristiques de ces périodes, les hiéroglyphes gravés et la nature des costumes féminins égéens à comparer à nos modes actuelles.

SEANCE DU 13 MAI

Présidence de M. BÉRAUD-SUDREAU.

Présentations. — M. Kertighian : Deux belles épées du XVIII[e] siècle (Régence ou Louis XV). Au nom de M. Doumézy, il présente le surmoulage en cuivre d'un grand médaillon représentant Napoléon et Joséphine, et deux

curieuses pièces de harnachement, l'une en cuivre avec profil de l'empereur, l'autre en argent, avec profil de l'impératrice.

Communications. — M. R. Cousté : *Le Château de Bisqueytan, Saint-Quentin-de-Baron* (*Cf. Bulletin*, pages 57 et 58).

M. Béraud-Sudreau : *Le Temple de Diana Sirona et la vallée du Peugue.* On pensait qu'un temple du Ier siècle, dédié à Diana Sirona, devait servir de substruction à l'ancienne église Sainte-Colombe. Des fouilles exécutées à cet emplacement en 1939 devaient révéler la présence de constructions gallo-romaines, ainsi que celle d'une source abondante. L'auteur y reconnaîtrait les restes d'un temple dédié à une divinité celtique des eaux en l'espèce : Sirona, assimilée à Diane après la conquête romaine. Dans le domaine de la toponymie, on retrouve le radical *Siro* dans le nom d'un ruisseau, le Ciron, et d'une localité voisine. Cérons.

Exposé. — M. Marquassuzaa : *La Paroisse Saint-André.* Il fait l'historique de la formation de cette paroisse qui, peu étendue jusqu'à la Révolution, devait, après le Concordat, prendre une grande importance en englobant les paroisses désaffectées Saint-Christoly, Saint-Projet, etc...

Il essaie de restituer la physionomie de ce quartier au cours des siècles. En s'aidant d'un plan pour un itinéraire détaillé de cette partie de notre vieille cité, il conduit son auditoire à travers les artères de cette paroisse, décrivant les églises, chapelles, maisons nobles et hôtels détruits ou existants.

SEANCE DU 3 JUIN

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. d'Anglade : Deux plaquettes : *Etrennes de la Petite Poste et de la Poste maritime de Bordeaux pour 1789*, et *Liste générale des postes à chevaux de France pour 1780*, ainsi qu'une série d'enveloppes du XVIIIe siècle avec marques postales.

Exposé. — M. Kertighian : *La Mort dans l'ancienne Egypte.* Chez les Egyptiens, la conception de la mort a pour bases l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. La préparation de la momie et son ensevelissement étaient entourés de rites et coutumes qui nous sont décrits, ainsi que l'art funéraire, son évolution et son déclin. Une présentation de spécimens des statuettes qui accompagnaient le mort et une série de projections complètent cet exposé.

Communication. — M. Béraud-Sudreau : *Le vieux Bordeaux, du moyen âge au siècle de Montaigne.* S'appuyant tant sur un dessin de Léo Drouyn que sur les témoignages de Vinet, la cosmographie de Munster, notre collègue décrit les ouvrages fortifiés avoisinant l'embouchure du Peugue au XIVe siècle et le Peugue lui-même, ainsi que les monuments bâtis à l'intérieur de la cité, sur son cours et sur ses bords (moulins du Mercat, de la Cadène, pont Saint-Jean, de la Poissonnerie, etc...) Il rappelle enfin l'état de la ville à la fin du XVIe siècle, ainsi que les trouvailles archéologiques ayant donné lieu aux dissertations des humanistes bordelais.

SEANCE DU 8 JUILLET

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Kertighian : Deux pistolets, époque Louis XV.

Mme Imbert-Paquet : Peinture de 1895, représentant le dieu gaulois de Chassenon (Charente).

Communications. — M. Domy : *L' « Inclinato capite » à l'église Saint-Eloi de Bordeaux.*

M. Cousté : *Le Mythe de la déesse mère et ses manifestations.* Les statuettes gallo-romaines connues sous ce nom semblent clore la longue liste de ces petits monuments représentatifs d'une déesse de la Fécondité, culte existant depuis plus de deux millénaires, en particulier dans le bassin de la Méditerranée. Elle est représentée tantôt nue, aux seins volumineux et aux organes sexuels exagérés, ou vêtue et portant un enfant dans les bras, parfois avec un disque solaire ou un poignard, ou bien des serpents. Notre collègue étudie les différents types connus depuis le néolithique de Cnossos jusqu'à l'âge de fer de Chypre et leur compare la figuration sculptée des grottes de la Marne et les statues menhirs de l'Aveyron. On a émis l'hypothèse d'une propagation de ce mythe par deux voies, l'une danubienne, l'autre méditerranéenne.

Or, ce culte existe dans nos régions au paléolithique supérieur. L'allure des statuettes de Brassempouy et de Willendorf offre des similitudes avec les déesses mères orientales.

SEANCE DU 14 OCTOBRE

Présidence de M. CRÉMONT.

Présentations. — M. Kertighian : Belle épée de ville, époque Louis XV.

M. Cadis : Belle plaque de ceinturon en bronze, de type mérovingien, trouvée en Bazadais.

Communication. — M. Marquassuzaa : *Poteries médiévales trouvées à Bordeaux.* Ces fragments, provenant de la collection d'un de nos anciens membres, et trouvés à Bordeaux, ont appartenu à des assiettes plates ou creuses, à des bols en terre, recouverts d'un engobe décoré au vert de cuivre ou au brun de manganèse sous une fine couche de vernis. Dessin assez grossier en lignes courbes, étroites, ondulées ou quadrillages. L'hypothèse peut être émise de pièces importées, de fabrication hispano-mauresque.

SEANCE DU 13 NOVEMBRE

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Lecomte-Berthelot : Fort belle Vierge de la fin du XVIIe, en faïence polychrome.

M. Forton : Autographes de personnages girondins : Galipaux, Grangeneuve, J.-J. de Gourgue, etc..., et remarquable portrait au pastel de Guadet, à mi-corps, vu de face, en perruque, vêtu d'un habit à la française bleu, à revers bordés de rouge.

Communication. — M. Gérard de Venancourt : *Sur un fragment du mausolée du duc d'Epernon, à Cadillac.* — Le duc d'Epernon fit ériger un superbe mausolée dans une chapelle attenante à l'église collégiale Saint-Blaise de Cadillac. Il fut détruit en 1792. Braquehaye a décrit (Soc. Arch. Bordeaux, t. X) les deux statues agenouillées du duc et de la duchesse placées sur l'entablement. Divers fragments en ont été recueillis au Musée lapidaire de Bordeaux. M. Redeuilh avait déjà signalé la découverte à Cadillac, en 1937, d'un important fragment de marbre, dos et col d'une lourde chape ornée de fleurs de lis associées à des palmettes et à des rinceaux (Soc. Arch. Bordeaux).

M. de Venancourt ayant acquis ce morceau de sculpture en fait don au musée du Vieux-Bordeaux. Grâce à un dessin de la Bibliothèque nationale il a pu établir qu'il s'agit du manteau de cour de Marguerite de Foix-Candale, duchesse d'Epernon.

M. de Venancourt signale en outre l'existence au château de Roquetaillade d'une splendide cheminée qui pourrait être l'œuvre des artistes auxquels sont dues celles du château de Cadillac.

SEANCE DU 11 DECEMBRE

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. J. Ducasse : Deux vues photographiques de l'ancienne porte Toscanan (XIIe siècle), démolie en 1863, ainsi qu'un jeton en argent de la Société archéologique du Midi (1831).

M. Marquassuzaa : Fragments de céramique gallo-romaine recueillis cette année dans des tranchées place des Grands-Hommes, rue Thiac et rue du Palais-Gallien. (Un tesson avec estampille : « QUI... » et un autre avec : « CAPITO ».)

Mme Dubois : Cachet en cuivre du Ier Empire, provenant de la Malmaison.

Communications. — M. Domy : *Monographie de Préchac-en-Bazadais.* (*Cfr. Bulletin,* page 60.)

M. Béraud-Sudreau : *Stations gauloises avec leurs hosses, clottes ou mardelles.* La région de Martillac - La Brède, qui en possède un grand nombre, a également un système de voies très ancien dont la dénomination de « Camin Gallian » appliquée à l'une d'elles conserve le souvenir d'un antique lieu de passage. De part et d'autre de ce chemin, existent des sortes d'excavations circulaires, parfois ovales, de dimensions variables, certaines creusées en deux temps. Il en présente de belles photographies et une hache polie en roche éruptive, trouvée à La Sauque, commune de La Brède.

ANNEE 1950

SEANCE DU 8 JANVIER

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Camart : Volume grand in-4° : *Vetera monumenta Matthaieorum,* 1778, avec 74 planches décrivant une belle collection d'antiques.

M. Maziaud : Plomb d'un motif décoratif pour projet de fontaine, par Joseph Richier (1581-1628), à Cadillac, en 1604. Braquehaye a indiqué (*Soc. Arch. Bordeaux,* t. X, p. 212 et pl., et aussi pièces justificatives) que l'original de ce dessin était en 1857, chez l'avocat Bonnaire, à Nancy.

M. J. Ducasse : Des papiers de la famille Dumoulin de Lantic signalent de graves incidents survenus à Sauveterre-de-Guyenne, le 31 mai 1814, à la suite d'un complot ourdi à La Sauve pour s'opposer à la perception des droits de plaçage.

M. Kertighian : Très belle statuette assise, en bronze doré (art thibétain, XVe siècle).

Communications. — M. Cousté : *Glanes archéologiques sur Saint-Quentin-de-Baron* (*Cf. Bulletin,* page 53).

M. Malvesin-Fabre donne un compte rendu des cérémonies d'Abbeville les 15 et 16 octobre pour le centenaire de la parution des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* de Boucher de Perthes.

SEANCE DU 12 FEVRIER

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Kertighian : Crucifix d'autel portugais en bois peint et doré (fin du XVIIIe).

M. J. Ducasse : Manuscrit du XVe siècle, sur parchemin, ayant trait aux lettres patentes de Charles VII portant confiscation des biens de Pierre de Montferrand, avec des détails des plus intéressants sur les baronnies de La Trave, d'Uzeste, de Portets, de Landiras, d'Audenge et de Lacanau.

M. Camart : Très beau recueil, en deux volumes, de l'*Armeria real* de Madrid, avec gravures d'après les dessins de G. Sensi; *Abrégé de la vie de Suzanne de Foix-Candalle,* par l'abbé de Belsunce (1707).

M. de Venancourt : Compte rendu de la séance inaugurale de la section de Cadillac-Benauges. (*Cf. Bulletin,* page 46.)

Communication. — M. d'Anglade : Texte intégral du contrat passé le 3 juin 1590 entre Mgr de Foix-Candale, évêque d'Aire, et Mathieu Tuscan, sur le rétablissement du collège de cette ville, ruiné par les huguenots. Contrat passé à Bordeaux au château de Puy-Paulin.

SEANCE DU 12 MARS

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

M. Forton : Rapport financier pour 1949 et projet de budget pour 1950.
M. de Venancourt : Rapport moral pour 1949.

Présentations. — M. Forton : A l'occasion du centenaire de la fondation du Comité des assureurs maritimes de Bordeaux, notre collègue présente une remarquable collection de jetons bordelais émis par cette Compagnie, ainsi que par les courtiers de commerce : Courtiers royaux, Louis XV, Louis XVI, IIIe République. Assurances : Louis XV (1755). Compagnies bordelaises : la Gironde (1838), la Garonne (1846), l'Aquitaine (1847), le Lloyd bordelais (1853), etc... Il y joint la superbe médaille en or dite de Joindy, frappée en 1906 pour la Chambre de Commerce.

M. Camart : Image de piété de Notre-Dame de Verdelais ; impression sur ruban de soie bleu pâle, composition légèrement différente de celle servant de frontispice au *Guide du pèlerin à Notre-Dame de Verdelais* (1725) et probablement antérieure.

Histoire de Ptolémée-Aulites (1698), aux armes du Grand Dauphin.

Mme Bouchoou-Larrieux : Rouleau de papier de riz sur lequel est gravé une prière thibétaine.

Communication. — M. H. Mialhe : *Le Lancement du premier bateau à vapeur français*

Le bateau *La Garonne* lancé aux chantiers Chaigneau et Bichon, à Lormont, le 3 août 1818, serait le premier vapeur construit en France. La présentation d'un dessin colorié permet à l'assemblée de noter les caractéristiques de ce bâtiment et de ses machines. Cette entreprise souleva d'ailleurs les protestations des mariniers.

SEANCE DU 14 AVRIL

Présidence de M. CRÉMONT.

Présentations. — M. Kertighian : Superbe épée de cour (Louis XV) aux coquilles finement ciselées; la tradition veut qu'elle ait été celle du duc de Richelieu.

M. J. Ducasse : Deux lithographies de Légé dont une gravée par Th. Lacaze, artiste libournais.

Communication. — M. J. Ducasse : *Une affaire de préséance entre le Parlement et la Jurade* (1728). Les chroniques des XVIIe et XVIIIe siècles fourmillent de querelles de préséance, et les cérémonies religieuses en particulier étaient l'occasion de discussions et froissements entre le Parlement et la Jurade. Une querelle eut lieu le 17 août 1727, à l'occasion de la cérémonie de béatification de saint Jean de la Croix, aux Petits-Carmes. Une autre, relatée dans les archives du président de Verthamon, eut lieu l'année suivante, aux Cordeliers, pour la béatification des saints et saintes de leur ordre. Les jurats, froissés de l'invitation trop cavalière du

Parlement, s'abstinrent de faire sonner les cloches et de fournir les soldats du guet, d'où interruption de la procession par la foule et troubles. De là, envoi de députation au roi, dont on ignore l'issue.

Exposé. — M. Cousté : *L'Architecture grecque.* Cette architecture se rattache aux civilisations égéenne et mycénienne qui avaient déjà une technique incomparable. Chez les Grecs de l'époque classique, c'est la religion à conception anthropomorphique, qui établit la prééminence de l'architecture sur les autres arts. Le temple, séjour du dieu, devient le monument caractéristique de l'architecture grecque. D'abord simple salle rectangulaire précédée d'un pronaos, construite en briques et bois (VIIIe-VIIe siècles) peu à peu remplacés par la pierre et le marbre (temple d'Athéna, à Delphes) où une colonne dorique supporte un entablement en bois. L'ordre ionique, plus spécial à l'Asie Mineure, est constitué par une colonne plus élégante (Ephèse). Au Ve siècle, les deux ordres se combinent, produisent à Athènes le chef-d'œuvre : le Parthénon, entouré de temples secondaires. A côté des sanctuaires, toute une floraison de monuments civils, portiques, statues, etc..., s'élèvent. Dès 335 avant J.-C., apparaît le chapiteau corinthien, auquel se joint une statuaire débordante de vie. Cette architecture grecque est une des plus sublimes expressions de la pensée humaine.

SEANCE DU 12 MAI

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Compte rendu de l'excursion du 30 avril, à Marcamps.

M. Pezat : Relation de découvertes à Lugasson : partie d'une table de dolmen à rainures, tumuli de 10 à 12 mètres de diamètre, ensemble de fortifications néolithiques ou protohistorique sur une distance de 7 kilomètres. A la suite d'une visite faite au site de Roquefort, un rapport aux fins de classement de ce camp retranché a été établi.

Présentations. — M. Redeuilh : Photos de poutres sculptées (têtes animales, cornues), d'une maison du XVIe siècle, à Escoussans, appelée Commanderie de Saint-Vincent.

M. Kertighian : Cabasset à ergot (fin du XVIe siècle, art tolédan ou sévillan.

M. Ducasse ; Médaille de bronze, reproduction de celle en or offerte par Lyon au dauphin François, fils de François Ier.

Communications. — M. Domy : *Recherches archéologiques sur le château de Blanquefort.*

M. Mialhe : *La Navigation à vapeur sur la Garonne à partir de 1818.* C'est l'historique des Compagnies de navigation bordelaises qui, de 1818 à 1858, assurèrent les relations par voie fluviale, soit en amont, soit en aval de Bordeaux. En 1835, se crée un service Bordeaux-Libourne qui cesse de fonctionner en 1839. A partir de 1858 il n'y a plus qu'une seule compagnie dirigée par Amand Dumeau.

SEANCE DU 16 JUIN

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Compte rendu de l'excursion aux grottes de Lascaux et de la remarquable conférence donnée par notre président à la Faculté des Lettres.

Présentations. — M. Kertighian : Morions, l'un en fer, orné de rosaces de cuivre (1590); l'autre en fer bruni, avec fleurs de lis en relief.
Mme Monthioux : Curieux volume du début du XIXe siècle : *Histoire naturelle des animaux*, avec gravures sur bois archaïques.

Communication. — M. Cousté : *Monographie de Baron.*

SEANCE DU 7 JUILLET

Présidence de M. ESCURIER.

Présentation. — MM. Bastide et Forton, après avoir rappelé les circonstances au cours desquelles M. O. Miller légua à notre Société sa collection numismatique, une des plus belles de province, présentent les pièces ci-après en provenant :

Médaillons de l'empereur Commode (180-192), trois médaillons.

1° Avers : Buste jeune de l'empereur revêtu d'une dépouille d'animal. « COMMODUS GERM. SARM. » — Revers : Victoire tenant une corne d'abondance couronnant Commode. — Bronze, 38 millimètres.

2° Avers : Buste lauré, drapé et cuirassé. « COMMODUS ANTONINUS PIUS BRIT. » — Revers : « VOTA PUBLICA. » L'empereur voilé, debout, sacrifiant sur un trépied.

3° Avers : « COMMODUS AUG. PIUS FELIX. » Bustes de Commode radié et de Marcia casquée. — Revers : L'empereur voilé, debout, faisant une libation devant une déesse. Cette dernière pièce a pu être fixée à une enseigne romaine.

Exposé. — M. Kertighian : *La Porte de Cailhau.* Parmi les diverses hypothèses étymologiques, il faut y voir le patronyme des Calhau, bourgeois bordelais puissants, qui auraient contribué à élever une partie des défenses militaires avoisinant cette porte. Edifiée en 1494, en avant des fortifications, elle renforçait les lignes de défense. L'année suivante, elle était ornée des statues de Charles VIII et du cardinal d'Epinay, à la suite de la victoire de Fornoue. Restaurée en 1753 sous Tourny, puis en 1880 sous sa forme actuelle.

SEANCE DU 13 OCTOBRE

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Eloge funèbre du professeur Paul Courteault, successeur de Camille Jullian à la chaire d'histoire de Bordeaux, à la Faculté des Lettres.

Présentations. — M. J. Ducasse : Portraits au fusain de personnages bordelais non identifiés et album de pastels représentant des vues de Barbotan au XIXe siècle.

M. Kertighian : Magnifique épée espagnole (Restauration).

Compte rendu de la réunion de la Section de Cadillac. (*Cf. Bulletin,* page 46.)

Compte rendu de la visite de la Société archéologique de Libourne à Saint-Quentin-de-Baron. Nos collègues furent reçus par M. Cousté, le 10 septembre, à son gisement préhistorique de Bisqueytan et visitèrent l'église et la crypte de Baron, l'église de Saint-Quentin-de-Baron, le château de Preyssac (XVe siècle), à Daignac.

Compte rend du Congrès préhistorique de France, à Paris. M. Malvesin-Fabre, après avoir fourni des indications sur les communications nous indique les excursions faites à Chelles, au Grand-Pressigny, à Font-Maure, à Saint-Marcel, aux environs d'Argenton-sur-Creuse.

Compte rendu du Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques, à Zurich.

Compte rendu du Congrès annuel des Amis des Eyzies, où furent traitées des études sur la gravure pariétale et sur le passage du moustérien au paléolithique supérieur.

Compte rendu du Congrès de l'A.F.A.S., où fut traitée en particulier une étude sur la grotte de Bédeilhac.

Compte rendu du Congrès des Pyrénéistes, à Saint-Sébastien. M. Malvesin-Fabre, notre président, y fut désigné comme secrétaire de la Commission d'anthropologie franco-espagnole. A Zurich, il fut nommé représentant de la France à la Commission pour l'étude de l'art préhistorique et membre du Comité restreint de cette Commission.

SEANCE DU 10 NOVEMBRE

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentation. — Mme Bouchou-Larrieux : Intéressantes vues du château de Blagnac, à Cabarra.

Communications. — Mme Dubois : *Histoire d'une famille bordelaise, celle des Juant, qui, passionnée de sorcellerie, aurait trempé dans l'affaire des poisons, au XVIIe siècle.*

M. Suq : *Série de notes* de M. de Perceval concernant les mascarons sculptés de Bordeaux.

Mme Brossier : *Le Luminaire à travers les âges.* L'homme primitif s'est éclairé à la lumière des foyers, puis avec des torches de bois résineux, utilisant ensuite des godets dans lesquels il faisait brûler de la mousse imbibée de moelle animale. Remontant le cours des siècles, notre collègue fournit des précisions sur les moyens utilisés par les peuples de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes.

M. Emilien Plaut signale qu'en 1914, au cours de fouilles, 37, quai de Queyries, à 300 mètres du bord de la rivière, on a mis au jour à 3 mètres environ de profondeur, six fûts de colonnes de marbre rouge veiné de blanc, d'une dizaine de mètres de longueur sur 2 à 2 m. 50 de diamètre. Ces colonnes ont été laissées sur place et pourraient être récupérées. Il signale également que les escaliers de certaines maisons du quartier Saint-Julien ont été construits avec des sarcophages de l'ancien cimetière gallo-romain.

SEANCE DU 17 DECEMBRE

Présidence de M. MALVESIN-FABRE.

Présentations. — M. Kertighian : Figures en bois découpé représentant les quatre fils d'Orus, gardiens des momies.

M. Pellereau : *Les Volcans du Vivarais et du Velay,* par Faujas de Saint-Pons (1768), ouvrage orné de fort belles planches.

M. J. Ducasse : Médaille allemande de 1702, commémorant la reprise de Landau. Pièce judiciaire de 1789, contre une femme Lamaison convaincue d'homicide par la prévôté de Créon.

M. Emilien Plaut : Assiette faïence du début du XIXe siècle représentant la basilique Saint-Seurin et son enclos.

M. Huron : Remarquable peinture dont il est l'auteur : vue cavalière de Bordeaux en 1550, qui a figuré aux expositions de Bristol et de l'artisanat, d'après la planche des *Antiquités de Bordeaux et de Bourg,* d'Elie Vinet.

Communication. — M. Emilien Plaut : *Etude de quelques souterrains de Bordeaux :*

1° Celui situé à l'entrée de la rue Duffour-Dubergier, haut de 5 mètres et large de 8, se dirigeant vers l'est, en direction de l'église Saint-Paul (peut-être une ancienne canalisation du Peugue);

2° Ceux du marché des Grands-Hommes, à trois étages, actuellement caves de l'hôtel Montré, et au-dessus desquels était construit le couvent des Récollets.

M. Cousté exprime le désir de voir dresser un plan exact de ces ouvrages et Mme Brossier signale l'ancienne canalisation de la font d'Audège, sous la rue Duplessy.

Commémoration du centenaire de la naissance de François Daleau (1845-1945)

Afin de rendre un solennel hommage à la mémoire du savant préhistorien François Daleau, qui fut membre de la Société de 1874 à 1927, la Société archéologique de Bordeaux a tenu à organiser, en collaboration avec la Société linnéenne et la Société de géographie, un ensemble de manifestations.

Le samedi 1er décembre 1945, avait lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté des sciences, une séance publique au cours de laquelle MM. Malvesin-Fabre et Marquassuzaa retracèrent la vie de F. Daleau, préhistorien et naturaliste. M. Th. Ricaud, président, prononça une allocution dans laquelle il magnifia son œuvre d'archéologue et d'historien. Le lendemain, M. le doyen Chaine présenta et commenta les séries ostéologiques et zoologiques de l'ancienne collection Daleau conservées au Muséum d'histoire naturelle, et du 2 au 6 décembre une exposition spéciale organisée par les archéologues et les linnéens réunissait dans une des salles de l'Hôtel des Sociétés savantes, des souvenirs variés se rapportant à F. Daleau, sa vie, son œuvre.

Enfin le cycle de ces manifestations ne pouvait mieux se clore que par une visite au lieu de sa naissance. Le dimanche 12 juillet 1946 une cinquantaine de membres des trois sociétés accomplissaient ce pieux pèlerinage, au cours duquel une visite aux gisements préhistoriques dont il fut l'inventeur s'imposait : station de Jolias, Trou-du-Loup, grotte des Fées et grotte de Pair-non-Pair avec ses gravures aurignaciennes. M. Malvesin-Fabre fit l'historique de ces importantes découvertes. A Bourg, le groupe, reçu par la Municipalité, alla s'incliner respectueusement devant la tombe de François Daleau.

L'empressement et l'enthousiame avec lesquels archéologues et linnéens ont tenu à participer à ces diverses manifestations marquent bien une parfaite union dans l'association de leurs hommages rendus de grand cœur à la mémoire de ce modeste mais vrai savant.

La commémoration de la mort de Léo Drouyn

Payant un lourd tribut à la réquisition des métaux non ferreux prescrite par les occupants, Bordeaux a vu disparaître, à côté d'œuvres monumentales, telles que le Louis XVI de Raggi et les groupes allégoriques du monument des Girondins, maints souvenirs précieux de savants, poètes ou artistes de son terroir : Ulysse Gayon, Alexis Millardet, Léon Valade, Carles Vernet, Léo Drouyn. La perte du buste de ce dernier demeurait bien sensible au cœur des archéologues girondins. Membre et président de l'Académie de Bordeaux et de la Société archéologique, Léo Drouyn, conquis très jeune par les aspects de sa région natale, par ses monuments et par ses ruines, les a en effet représentés avec un égal bonheur de toutes les manières, à la mine de plomb, au fusain, au crayon, à la plume, en lithographie, à la pointe sèche, à l'eau forte. « Ses productions chaudes et colorées, fermes et aérées, profondes et légères, reflètent admirablement la nature girondine. » Il a laissé plus de quinze cents gravures, mais il ne s'est pas contenté d'observer et de reproduire, il a voulu aussi « connaître », et cet artiste remarquable nous a également donné de nombreux ouvrages retraçant, à côté des fastes de nos vieux monuments militaires et religieux, toute la poésie de nos campagnes, depuis les Landes jusqu'aux confins de l'Agenais.

Dès la fin de la tourmente, notre Société s'était inquiétée de réparer la perte apportée à notre patrimoine artistique. Appuyée des généreuses subventions de la ville de Bordeaux et du Conseil général de la Gironde, et par une souscription publique, elle se dépensa sans compter pour mener à bien cette restauration.

L'œuvre de Leroux, placée naguère au chevet de la cathédrale et qui rappelait si bien les traits « empreints d'une olympienne sérénité » du grand archéologue, servit de modèle au maître René Rispal, de notre Ecole des beaux-arts, qui sculpta avec talent un nouveau buste dans la fine pierre de Vilhonneur.

Le 26 juin 1947, une nombreuse assistance se groupait square Pey-Berland, au pied de la stèle, où, en présence des petits-enfants de l'historien : Mme Jean Léo-Drouyn, M. et Mme Jean de Bennetot, M. et Mme Jean Dusolier, entouré des représentants des autorités civiles,

militaires, judiciaires, religieuses, universitaires, et des délégués des sociétés savantes de notre ville, M. Joseph Béraud-Sudreau, président en exercice, assisté des membres du Conseil, remit l'œuvre nouvelle à M. Jean Costedoat, adjoint à l'Instruction publique et aux beaux-arts, qu'accompagnaient MM. Bardy, adjoint ; Marquis et Serpeau, conseillers. Notre président prononça en termes choisis une allocution où furent retracés à grands traits les étapes de la longue vie studieuse de Léo Drouyn qui excella aussi bien dans le dessin que dans la gravure, dans l'histoire locale comme dans l'archéologie pure.

Recevant le monument au nom de la municipalité, M. Jean Costedoat associa dans ses remerciements tous les artisans de cette belle initiative ; puis, assisté de M. Jean-Gabriel Lemoine, conservateur du Musée de peinture, il procéda à l'inauguration officielle, dans une des grandes salles du Musée, de l'Exposition des œuvres et souvenirs réunis à l'occasion de cette manifestation. A côté de la riche collection possédée par notre Musée de la Porte Cailhau, avaient pris place de très nombreuses pièces de collectionneurs bordelais ; les archives municipales avaient bien voulu nous prêter quelques joyaux de leur dépôt, en particulier la belle toile des « Travaux d'isolement de la cathédrale Saint-André en 1865 », et l'ensemble unique ainsi constitué offrait aux yeux des visiteurs une remarquable synthèse de l'œuvre de notre compatriote. A côté d'exemplaires des *Choix de types les plus remarquables de l'architecture au moyen âge dans le département de la Gironde*, de l'*Album de la Grande-Sauve*, des *Croix de procession, de cimetières et de carrefours*, de *La Guienne militaire*, son œuvre maîtresse ; des *Variétés girondines* au titre si modeste mais si riches de substance, voisinaient les cuivres originaux, finement burinés par l'artiste, ayant servi à leur illustration ; le précieux manuscrit du *Bordeaux vers 1450* et ses admirables dessins à la plume, prêtés par notre collègue M. Suq ; de très intéressantes pièces de la correspondance entretenue par Léo Drouyn avec les savants de son époque : le marquis de Castelnau d'Essenault, Viollet-le-Duc, Charles Des Moulins, etc.

Le soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, notre Société tint une séance publique commémorant le cinquantième anniversaire de la mort de Léo Drouyn.

M. Joseph Béraud-Sudreau, après avoir remercié les personnalités présentes, donna successivement la parole à Me Robert Dufourg, qui retraça les origines lorraines et girondines, ainsi que la jeunesse, du grand artiste, né en 1816 dans ce petit village d'Izon dont il a rédigé avec amour la monographie, décédé le 4 août 1896, à Bordeaux, dans la maison de ses enfants, rue Desfourniels, qui porte aujourd'hui son nom ; puis à notre vice-président, M. Malvesin-Fabre, qui parla de l'œuvre de l'archéologue et de son élaboration. M. Malvesin-Fabre nous

peignit lui-même en artiste un tableau très vivant de Léo Drouyn parcourant à pied jusqu'à un âge avancé nos campagnes girondines et y crayonnant sur place les maquettes de ses futurs chefs-d'œuvre.

L'ensemble de ces manifestations à fait l'objet de comptes rendus élogieux de la presse bordelaise et constitue une des belles pages de l'activité de notre Société au lendemain des hostilités.

Soixante-quinzième anniversaire
de la Société archéologique de Bordeaux

La Société archéologique de Bordeaux a célébré, les 11 et 12 juin 1949, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation [1]. Trois manifestations avaient été organisées à cette occasion : réouverture du Musée du Vieux-Bordeaux ; conférence de M. Pierre Grimal, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux ; excursion à Saint-Emilion.

Le samedi 11 juin, à 14 h. 30, M. Malvesin-Fabre, président de la société, et M. R. Cousté, conservateur du Musée, accueillent dans les salles de la Porte Cailhau, les personnalités invitées, parmi lesquelles M. l'Archiviste départemental représentant le préfet de la Gironde ; M. Xavier Védère, archiviste municipal, représentant M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux ; M. François Aussaresses, président de l'Académie de Bordeaux ; le représentant du général Chassin, commandant la région aérienne.

M. Malvesin-Fabre retrace l'histoire du Musée fondé par la Société archéologique et inauguré le 23 décembre 1907.

Fermé depuis le début de la seconde guerre mondiale, ce musée n'a pas eu à subir de déprédations du fait des occupants ; cependant, le bris de carreaux de vitres par des éclats de D.C.A. a permis l'introduction de pigeons dans les salles de la Porte Cailhau. La propreté des locaux eut, on le conçoit, grandement à souffrir de la présence de ces gracieux volatiles et le conservateur, avant de procéder à la réorganisation du musée, dut se livrer à une fastidieuse besogne préliminaire qui évoque à notre esprit l'accomplissement du neuvième travail d'Hercule.

M. Malvesin-Fabre adresse à M. Cousté de chaleureuses félicitations pour les heureux résultats des dispositions destinées à mettre en valeur les diverses pièces de collections, et en particulier l'installation de l'éclairage électrique dans les vitrines. Le président de la Société com-

1. La Société archéologique de Bordeaux, créée le 2 mai 1873, fut autorisée le 26 août suivant.

plimente aussi Mme Cousté et M. Kertighian, conservateur adjoint, pour leur précieuse collaboration aux travaux d'aménagement.

M. Cousté fait alors aux visiteurs les honneurs du musée du Vieux-Bordeaux, puis M. Béraud-Sudreau, vice-président de la Société archéologique, fournit quelques explications complémentaires sur les céramiques gallo-romaines et les faïences bordelaises du XVIIIe siècle, tandis que M. Forton s'attache à présenter les monnaies et médailles, et notamment quelques œuvres de l'illustre graveur bordelais Bertrand Andrieu.

La réception se termine par un vin d'honneur servi dans la salle des antiquités gallo-romaines.

⁂

Les archéologues et leurs invités se hâtent alors vers la Faculté des lettres pour y entendre une conférence du professeur Grimal : « Littérature et archéologie. La trace de Rome dans les pierres et les livres. »

Dans une langue claire et élégante, l'éminent conférencier développe un sujet très ardu, mais qu'il sait rendre accessible à tous par la facilité de son style et sa grande érudition.

Parlant tout d'abord des textes et notamment de ceux de Tite-Live, que complique la *patavinité,* il montre les contradictions apparentes des divers auteurs. Puis, abordant l'archéologie proprement dite, il expose les résultats obtenus par diverses fouilles, qui, dans de nombreux cas, sont venus confirmer les antiques écrits. Il est donc intéressant de remarquer que, si l'histoire est un point de départ pour les archéologues, l'archéologie, à son tour, vient fréquemment au secours de l'histoire. Une excellente émulation doit en résulter entre archéologues et historiens.

La conférence de M. le Professeur Grimal, en tout point remarquable, obtient de l'auditoire un très vif succès.

⁂

Le lendemain matin, dimanche 12 juin, un autocar quitte la place Pey-Berland, amenant les membres de la Société à Saint-Emilion, terre classique de l'archéologie girondine, aux vestiges du passé si amoureusement décrits par Piganeau et Léo Drouyn.

Après avoir traversé les coteaux verdoyants de l'Entre-deux-Mers, parsemés çà et là de pittoresques châteaux et d'églises romanes, les excursionnistes admirent au passage la crypte de Baron, puis arrivent en vue de la petite ville, qui, peu à peu, découvre aux yeux du touriste ravi ses richesses monumentales.

Guidés par M. Malvesin-Fabre, les sociétaires, à qui se sont joints des représentants de la Société archéologique de Saint-Emilion, visitent avec un très grand intérêt les monuments civils ou religieux aux murs recouverts d'une belle patine grisâtre et qui composent un ensemble médiéval des plus évocateurs : Château du Roi (XIIIe siècle), Palais Cardinal (XIIe), Collégiale (XIIe au XVe) et son cloître (XIVe), clocher (XIIe-XVIe), église monolithe (XIe) et son beau portail, ermitage, église de la Trinité (XIIIe siècle), catacombes, ainsi que le très intéressant musée installé dans la maison Guadet, où des séries variées de pièces préhistoriques régionales sont savamment commentées par le président.

Après de champêtres agapes, M. le baron du Foussat, qui a invité les archéologues bordelais à une dégustation dans le cadre prestigieux du cloître des Cordeliers, en quelques mots empreints de la plus exquise affabilité, les remercie de leur visite en formulant ses vœux de prospérité pour notre vieille Société.

Section de Cadillac et de la Benauge
de la Société archéologique de Bordeaux

INSTALLATION DE LA SECTION. — SÉANCE DU 15 JANVIER 1950.

La Société archéologique de Bordeaux à procédé le 15 janvier 1950 à l'installation de sa section de Cadillac et de la Benauge. Une excursion en autocar et un banquet avaient été organisés à cette occasion.

Première halte à Rions, où M. Brandier, adjoint au maire, fait aux archéologues les honneurs de sa petite ville, qui fut au moyen âge une *filleule* de Bordeaux [1]. Il leur montre notamment les vestiges de l'enceinte fortifiée du XIVe siècle, avec la porte du Lhyan, la tour du Guet ; la Citadelle carrée à trois étages ; la Fontaine des Dames ou Grotte de Charles VII avec son archivolte gothique ; l'église Saint-Seurin, en partie romane, en partie gothique.

A leur arrivée à Cadillac — autre *filleule* de Bordeaux — les excursionnistes sont accueillis par M. Caussil, maire de la ville, M. Fouquet, maire de Loupiac et diverses personnalités.

Quelques instants après, le car se remet en route vers Loupiac, suivi de nombreuses voitures particulières. Dans cette localité, premier arrêt chez M. Darras, à Saint-Romain, pour y examiner, sous la conduite de M. André Pezat les vestiges de la chapelle d'un prieuré bénédictin et surtout ceux d'une importante villa gallo-romaine que Reinhold Dézeimeris [2] prétendait identifier avec la *Villula* d'Ausone. Une mosaïque polychrome, en bon état, sert encore de pavage à une buanderie. Elle représente des quatre-feuilles, des rosaces, des feuilles cordiformes et des torsades. Des mosaïques s'étendent encore sous des vignes ainsi qu'en témoignent les fouilles pratiquées en 1935 par M. Pezat. Le musée du Vieux-Bordeaux possède une petite tête de statue de femme, en

---

1. Nom donné aux villes de Blaye, Libourne, Saint-Emilion, Castillon, Saint-Macaire, Cadillac et Rions, ayant conclu en 1379 un traité d'alliance avec Bordeaux.

2. DÉZEIMERIS, « Note sur l'emplacement de la *Villula* d'Ausone », Bordeaux, 1869, *Actes Académie de Bordeaux*, Compte rendu des séances de 1868, p. 43. *Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs*, Bordeaux, 1883.

marbre, provenant de cette villa, don de Mme Lindow, d'Alingsas (Suède).

Seconde halte à l'église Saint-Pierre, remarquable édifice roman, malheureusement défiguré au XIXe siècle par l'architecte Abadie.

Nouvel arrêt chez M. Ducot, ancienne propriété Dézeimeris, où est conservé un sarcophage en marbre blanc à cuve rectangulaire et à couvercle tectiforme.

Puis, le car, empruntant les petits chemins des coteaux parvient au château Ricaud. Le propriétaire, M. Wells, réserve aux excursionnistes un accueil d'une délicieuse courtoisie et les invite à déguster le meilleur vin blanc de son cru avant de leur faire visiter son domaine et de leur montrer une fenêtre Renaissance de l'ancien château, réédifiée dans le parc.

La matinée se termine à Sainte-Croix-du-Mont. L'église, en grande partie reconstruite, conserve cependant un portail roman digne d'intérêt. Le château moyenâgeux de Tastes, qui se dresse au bord de la falaise, a, lui aussi, subi de nombreuses transformations. Il abrite aujourd'hui la mairie et les écoles.

La chapelle fameuse du château Loubens, creusée dans un banc d'huîtres fossiles, visitée par Louis XIII en 1621, n'est pas d'un accès particulièrement aisé ; mais, guidés par le chauffeur du car, sympathique enfant du pays, les excursionnistes, suivant en file indienne des sentiers tracés à flanc de coteau et qui bordent des à-pic impressionnants y parviennent cependant sans trop de difficultés. Le coup d'œil sur la vallée de la Garonne est magnifique en cette journée d'hiver qui bénéficie d'une luminosité exceptionnelle et d'une température vraiment printanière. Après quelques explications du président Malvesin-Fabre sur la formation du dépôt d'huîtres dans la mer aquitanienne, il faut bien se décider à rejoindre Cadillac pour le banquet.

Excellent déjeuner à l'hôtel du Commerce. Allocutions de M. Lataste, adjoint au maire de Cadillac, de MM. Deloubis et Pezat et du président Malvesin-Fabre.

L'après-midi visite du château des ducs d'Epernon, sous l'aimable conduite de Mlle Folin, directrice de l'Institution d'éducation surveillée. Dans cette imposante demeure du début du XVIIe siècle, il est possible d'admirer de somptueuses cheminées, certaines malheureusement très endommagées par l'incendie du 10 août 1928.

En fin d'après-midi se déroule, à l'hôtel de ville la cérémonie officielle d'installation de la Section de Cadillac. Un public nombreux écoute avec un très vif intérêt un exposé de M. Malvesin-Fabre (*Aperçu historique et archéologique sur Cadillac*) et deux communications, l'une de M. Pezat (*la Comtesse de Benauge, personnage de légende,*

XVIII[e] siècle), l'autre de M. Redeuilh (*Vestiges gallo-romains découverts autour de Cadillac*)[1].

Tous les habitants des cantons de Cadillac et Langon s'intéressant à l'archéologie et à l'histoire locale sont invités à se mettre en rapport avec MM. Deloubis et Pezat désignés comme délégués de la Société archéologique de Bordeaux pour sa section de Cadillac et de la Benauge.

A l'issue de la réunion, plusieurs personnes sollicitent leur admission à la Société archéologique.

En somme, excellente journée, passée dans un climat de parfaite cordialité et qui donne beaucoup d'espoir dans l'avenir de la Section de Cadillac de la Société archéologique de Bordeaux.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1950.

La Section de Cadillac et de la Benauge de la Société archéologique de Bordeaux a tenu, le 3 septembre 1950, une séance publique à l'Hôtel de Ville de Cadillac, sous la présidence de M. Joseph Béraud-Sudreau, vice-président de la Société.

En l'absence de M. Caussil, maire, qui avait fait parvenir ses excuses, M. Lataste, adjoint montre un parchemin scellé et signé du roi Louis XVIII autorisant la ville de Cadillac à posséder des armoiries : écartelé aux 1 et 4 d'or à trois pals de gueules (Foix) ; aux 2 et 3 d'or à deux vaches de gueules (Béarn).

M. André Pezat, intéresse vivement l'auditoire en présentant de nombreux échantillons de diverses industries préhistoriques découverts dans l'Entre-deux-Mers. Prospecteur infatigable de cette région, M. Pezat laisse espérer pour un avenir prochain des découvertes d'une grande importance.

M. Henri Redeuilh donne quelques indications sur un trésor de monnaies romaines en bronze trouvé à Soulignac, en 1948, au cours de travaux de défonçage. Les numismates de la Société et en particulier M. Gaston Maziaud s'occupent de la détermination de ces pièces dont la plupart sont malheureusement très oxydées. M. Redeuilh adresse de chaleureux remerciements au propriétaire du champ où a été faite la découverte, M. Sensevin, qui assiste à la réunion et a eu la complaisance d'apporter un lot de ces monnaies et des fragments du vase qui les contenait.

1. Une communication de M. de VENANCOURT sur *Le château de Benauge pendant la période révolutionnaire*, est renvoyée, vu l'heure tardive, à une séance ultérieure.

M. Gérard de Venancourt, dans une communication d'un très vif intérêt sur le *Château de Benauge pendant la période révolutionnaire*, expose les divers morcellements qui ont alors affecté le domaine. Celui-ci, d'ailleurs, a été par la suite en grande partie remembré. M. de Venancourt démontre la fausseté d'une tradition locale suivant laquelle une comtesse de Benauge aurait, à cette époque, été précipitée de haut en bas d'une côte dans un tonneau garni de pointes.

M. André Videau présente quelques spécimens de poterie romaine sigillée trouvés à Vayres, où des fouilles pratiquées en collaboration avec M. Pierre Vacher lui ont permis de recueillir sur un espace restreint plus de vingt marques de potiers différentes.

M. Carrier montre un petit vase en terre provenant de Soulignac, semblable à celui récemment découvert[1] dans des déblais à la citadelle de Blaye et conservé au Musée du Pays blayais.

EXCURSION A LASCAUX ET AUX EYZIES.

Le dimanche suivant, 10 septembre, la Section de Cadillac est allée visiter la grotte de Lascaux, commune de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). Le voyage, favorisé par un temps splendide, s'est effectué dans des conditions très agréables à bord de l'autobus cadillacais de M. Mons.

Devant les peintures représentant des animaux exécutées sur les parois de la grotte par nos lointains ancêtres, les excursionnistes sont littéralement saisis d'admiration.

M. Séverin Blanc, directeur de la VII[e] circonscription des antiquités préhistoriques, a l'extrême obligeance de conduire lui-même les visiteurs à travers la grotte qui n'a pas encore livré tous ses secrets et leur donne des explications du plus haut intérêt sur les remarquables fresques préhistoriques et sur les origines magiques de l'art.

Au retour, arrêt aux Eyzies et visite du musée, malheureusement un peu trop brève, vu l'heure tardive, sous la direction de M. Georges Malvesin-Fabre, maître de conférences à la Faculté des sciences de Bordeaux et président de la Société archéologique, dont les excursionnistes n'ont pas manqué d'apprécier la clarté des explications.

Les organisateurs de l'excursion : M. Gérard de Venancourt, secrétaire général de la Société archéologique ; MM. Pierre Deloubis et André Pezat, délégués à la Section de Cadillac méritent pour son succès complet de très vives félicitations.

1. Voir le journal *Sud-Ouest* du 8 juillet 1950 (photo).

Vestiges gallo-romains

sur la rive droite de la Garonne aux environs de Cadillac

(*Suite*)

CADILLAC

SAINT-MARTIN. — Dans le cimetière de Cadillac [1], qui entourait autrefois l'ancienne église paroissiale (Saint-Martin), aujourd'hui complètement détruite, on trouve de nombreux fragments de briques à rebords.

Près de là, dans le sol même de la route Bordeaux - Saint-Macaire (C.D. 10), il était possible d'observer, il y a une vingtaine d'années, des traces de murailles. Elles ont disparu sous l'empierrement et le goudronnage de cette voie.

Le professeur Paul Courteault a signalé, dans son cours sur *Les filleules de Bordeaux,* fait à la Faculté des Lettres de cette ville, en 1928, la découverte, à une époque indéterminée, d'un bassin et d'une conduite d'eau peut-être gallo-romains (?) dans ce même quartier de Saint-Martin, d'après des renseignements fournis par un ecclésiastique originaire de Cadillac, l'abbé Ciron, qui fut curé de la paroisse Sainte-Eulalie de Bordeaux [2].

LE PIN. — « *Dans un lieu pres de Cadillac, appelé au Pin, au milieu d'une vigne, on trouve en creusant des ruines d'une maison fort grande, dans lesquelles on a trouvé aussi des médailles d'argent et de cuivre dont l'histoire est fort éloignée l'une de l'autre. On y decouvrit au mois de juillet un anneau d'or fort simple dont le chaton avoit un demi pousse d'elevation et aussi gros qu'une petite noisette.*

» *La sculpture du chaton representoit des feuillages d'un gout gothique. Le chaton estoit plat par le dessus et estoit exagone, ayant*

1. Section B, feuille unique, parcelle 209 du nouveau cadastre.
2. J'ai questionné à ce sujet un parent de l'abbé Ciron, M. Roumégoux, qui a longtemps habité Saint-Martin. Il ignorait tout de cette découverte.

au milieu de ce plan une ouverture par où paroissoit une pierre de couleur gridoline, c'etoit une hyacinthe qui faisoit des bosses en certains endroits, quoique bien polies. »

En ces termes, l'abbé Jules Bellet, chanoine de Saint-Blaise de Cadillac, académicien bordelais, relate la « découverte d'un anneau singulier » au cours de l'été 1723 [1]. Un dessin schématique accompagne cette note. (Voir *figure*).



La lecture de ce texte m'avait donné à penser que les ruines en question pouvaient être celles d'une *villa.* Je me proposais donc depuis plusieurs années de visiter les environs du Pin pour chercher des traces d'occupation romaine. Le 4 mai 1937, je réalisai ce projet en compagnie de M. Raphaël Soulier, adjoint au maire de Cadillac.

Quelques renseignements dus à l'amabilité de M. Courtez, propriétaire au Pin, et la découverte de fragments de poteries et de briques à rebords nous permirent d'acquérir la certitude de l'existence d'un établissement romain sur le petit plateau situé au nord du chemin V.O. 23, conduisant au village du Gard.

En effet, dans une pièce de terre complantée en vigne, appartenant à M. Courtez, ont été mis au jour, à diverses époques, des quantités considérables de matériaux : pierres, briques, fragments de poterie. Un ancien propriétaire, M. Labarbe, en aurait même extrait la charge de plusieurs tombereaux. Ces déblais portés sur le bord du chemin attirèrent l'attention de quelques curieux, notamment du docteur Hilairet, médecin de l'Asile d'aliénés de Cadillac [2].

Plus récemment (vers 1930), M. Courtez a encore trouvé des substructions assez importantes et, dans un petit tas de débris provenant de l'épierrement du champ, j'ai observé des fragments de briques à rebords. Sur un, l'on pouvait voir de fines rainures concentriques et sur un autre l'empreinte d'une patte de chien. Mon attention fut aussi attirée par un petit bloc de forme parallélépipédique de 10 × 4 × 4 centimètres environ, en une matière poreuse ressemblant à de la ponce. J'ai enfin remarqué des morceaux de poterie noire et de poterie rouge noircie par le feu.

Les substructions s'étendent dans un terrain voisin appartenant à l'Hôpital psychiatrique de Cadillac [3]. A cet endroit, selon le témoignage de M. Courtez, confirmé plus tard par celui de M. Emile Arnaud, chef de culture à la colonie agricole de l'Hôpital, on a mis au jour, vers 1930, un gros bloc maçonné de forme approximativement cylin-

1. *Observations sur le pays de Cadillac de 1717 à 7138*, Bibliothèque municipale de Bordeaux, ms. 828, IV, p. 195.
2. Section C, 1re feuille, parcelles 300 et 301 du nouveau cadastre.
3. Section C, 1re feuille, parcelles 294 et voisines.

drique, d'un diamètre de 1 m. 50 à 2 mètres, formé de moellons, chaux et un peu de brique.

Comportait-il un parement de petit appareil ? Il ne m'a pas été possible d'obtenir de précisions à ce sujet.

Des murs rejoignaient, paraît-il, ce bloc. Il fut dégagé sur une hauteur de plus d'un mètre. Les ouvriers ont eu beaucoup de peine à le détruire, au moins en partie. De nombreuses personnes sont allées voir cette construction à titre de curiosité. Hélas ! je n'ai pas eu le bonheur d'être prévenu en temps utile...

Toujours selon les indications de M. Courtez, près de là, deux sarcophages auraient été découverts, il y a très longtemps. L'un d'eux serait utilisé pour l'écoulement des eaux sur le bord de la route de la Benauge (C.D. 11). C'est probablement celui que l'on peut voir près du Justa [1], à droite du chemin en venant de Cadillac. Ce sarcophage en pierre est peut-être celui mentionné en ces termes par Léo Drouyn, dans ses *Notes archéologiques* manuscrites [2]:

« Tombeau gallo-romain à Cadillac (Gironde), 10 février 1856. — Ce tombeau se trouve sur le bord de la grande route qui conduit de Cadillac au château de Benauges. Il est placé à l'extrémité d'un petit fossé et percé aux deux bouts; il sert d'égouttoir à une prairie. Sa longueur est de 2 m. 05. Sa hauteur, de 0 m. 47 ; il a quelques centimètres de moins large dans le bas que dans le haut. Il est en pierre dure. Je n'ai pu savoir s'il avait été exhumé dans les environs. »

Un plan du sarcophage accompagne le texte. Nous y relevons les dimensions suivantes : côté, 2 m. 05; grande base (partie correspondant à la tête du défunt), 0 m. 86 à l'extérieur et 0 m. 69 à l'intérieur; petite base (partie correspondant aux pieds du cadavre), 0 m. 45 à l'extérieur et 0 m. 27 à l'intérieur. Pas d'emplacement ménagé pour la tête.

M. Courtez me signala enfin l'existence de plusieurs puits couverts, mais non comblés, dans le terrain de l'Hôpital psychiatrique ou les environs immédiats. D'autre part, au sud-ouest de sa maison, s'étend une petite pièce d'eau [3] et devant son habitation [4], il a autrefois trouvé une sépulture avec un squelette.

⁂

C'est pour moi un agréable devoir de remercier M. Courtez et M. Emile Arnaud, qui m'ont fourni la plupart des renseignements relatifs à ces découvertes, ainsi que M. Raphaël Soulier, qui a eu l'amabilité de me conduire au village du Pin.

1. Section C, 1re feuille, p. 293 (Hôpital psychiatrique).
2. *Archives municip. Bordeaux*, vol. I, p. 493.
3. Section C, 1re feuille, p. 52.
4. Section C, 1re feuille, p. 50, ou parcelle voisine.

⁂

J'ai remarqué, vers 1930, des fragments de briques à rebords assez abondants lors du creusement d'une tranchée dans la rue (C.D. 11) longeant extérieurement la partie méridionale des remparts, entre la tour d'angle sud et la route de Saint-Macaire. Mais il s'agit peut-être de remblai transporté d'ailleurs.

(Communication à la Société archéologique de Bordeaux. Séance du 8 octobre 1937.)

Henri Redeuilh.

NOTES ADDITIONNELLES

(Novembre 1951)

1. — Depuis qu'a été faite cette communication, M. Courtez et M. Raphaël Soulier sont décédés. Ce n'est pas sans émotion que j'évoque ici leur souvenir. M. Courtez m'avait accueilli avec la plus franche cordialité et donné une foule d'indications utiles.

M. Raphaël Soulier, très attaché au passé de sa petite ville et très documenté sur son histoire, a été pour moi, en maintes occasions, un guide précieux dans mes recherches. D'autre part, nous lui devons la conservation de certains vestiges archéologiques et il mérite à cet égard la gratitude de notre Société.

2. — Au lieu dit Côte-Belle, sur le coteau à l'est de Cadillac ont été découverts autrefois des sarcophages. Ils appartiennent vraisemblablement à l'époque mérovingienne (de même que celui décrit par Léo Drouyn comme « gallo-romain » cité dans ma communication).

La cuve d'un de ces sarcophages existe encore près d'un puits (Section C, 2e feuille, parcelle 329).

Sur le bord du chemin V. O. 13 conduisant à Côte-Belle, à droite en venant de Cadillac, un couvercle renversé de sarcophage est utilisé pour l'écoulement des eaux.

Peu de temps avant la seconde guerre mondiale (probablement en 1939) a été trouvé, à Côte-Belle, un cercueil en plomb (propriété Drivet-Médeville). J'espère avoir l'occasion de reparler de cette découverte; mais, dès aujourd'hui, je tiens à remercier M. le docteur Raymond Drivet, M. Georges Médeville et toutes les personnes qui m'ont renseigné sur cette trouvaille.

H. R.

Monographie de la commune de Saint-Quentin-de-Baron

Situé en plein cœur de l'Entre-deux-Mers, Saint-Quentin-de-Baron est une commune de 661 habitants, comprise administrativement dans le canton de Branne.

Son relief très accidenté, formé de plateaux et de vallées où coulent de nombreux ruisseaux, laisse apparaître par endroits les calcaires tertiaires très érodés dans lesquels s'ouvrent de nombreuses grottes et abris sous roche.

Cette situation privilégiée devait immanquablement attirer l'homme, d'autant plus que la vallée de la Dordogne est toute proche.

Il est à noter que la province périgourdine a marqué d'empreintes profondes toute cette région de l'Entre-deux-Mers. Les châteaux girondins, en effet, offrent un air de famille avec les vieux castels du Périgord.

Les habitants eux-mêmes ont le type périgourdin, et il n'est pas rare de trouver chez eux, comme en Dordogne, des traits rappelant l'antique race de Cro-Magnon.

A la suite de nos recherches, nombreuses, nous pouvons établir que l'homme a fait son apparition sur ce point de la Gironde dès l'époque paléolithique.

En effet, le plateau qui fait face au château de Bisqueytan et en bordure duquel se dresse une antique fuie, nous a livré de nombreux vestiges des époques moustérienne et aurignacienne.

Des grottes en contre-bas nous ont révélé la présence des tribus magdaléniennes.

Au milieu des reliefs de cuisine, nous avons eu la bonne fortune de découvrir quelques œuvres d'art qui se placent parmi les plus anciennes de notre département.

Les principales sont :

Un poisson, découpé dans une lamelle osseuse, rehaussé de sculptures en bas-relief léger ou champlevé et orné de fines gravures pouvant figurer des écailles (?);

Un *second contour découpé,* dont la forme générale rappelle celle d'une table à violon et dont l'interprétation fort énigmatique fera l'objet d'une étude spéciale.

L'homme des périodes néolithique et chalcolithique a laissé également de nombreux vestiges de son passage.

C'est ainsi que le plateau et les grottes nous ont donné quantité de silex de ces époques, depuis le simple éclat à peine retouché jusqu'aux fines pointes de flèche façonnées selon une technique rappelant la taille solutréenne.

De ces époques également, il convient de citer des sépultures très curieuses placées dans de petits trous de rochers s'ouvrant au niveau des prairies. Nous y avons recueilli, outre des ossements brisés, de nombreux tessons de poteries à pâte mal cuite, dont certains portent des anses et caractéristiques de ces âges reculés.

Il est plus que probable que l'homme néolithique s'est fixé de façon durable dans cette région où l'eau est abondante et les terres fertiles.

Nous ne trouvons nulle trace des époques d'Halstatt et de la Tène. Toutefois, dans le tome Ier des *Mémoires* de notre Société, une communication nous apprend que des silos avaient été découverts en 1874 près du château de Bisqueytan. A l'heure actuelle, il ne nous a pas encore été possible de trouver trace de ces derniers et même de les localiser.

D'après ces *Mémoires,* ces silos furent mis au jour lors d'une exploitation de carrière qui, selon la description des lieux, était séparée des murailles du château par un chemin creux et raviné.

Actuellement, il n'existe qu'un chemin passant au ras des murailles; quand aux traces de carrières, elles sont nombreuses.

Toutefois, avec des éléments aussi réduits, nous pensons que ces silos pouvaient être situés sur le plateau dont nous avons déjà parlé.

D'après les renseignements qui nous sont donnés dans cette communication, les silos étaient nombreux, groupés et, dans la coupe de la carrière, formaient des cavités ayant l'apparence de grands vases. L'un d'eux était même couvert d'une pierre circulaire en forme de meule. Tous étaient remplis de terre absolument stérile, et il n'a pas été trouvé trace de mobilier quelconque aux alentours immédiats.

D'après les paysans de cette époque, ces trous auraient été très communs et fréquemment rencontrés au moment des défonçages.

Actuellement, personne dans le village ne se souvient de ces découvertes.

L'auteur du mémoire pensait se trouver en présence d'un grenier d'abondance de l'époque gauloise. Personnellement, nous croyons qu'il faut les rapporter à l'époque gallo-romaine. En effet, la couverture en forme de meule et l'aspect général plaident en faveur de cette

opinion. De plus, il ne fait pas de doute qu'il existait une villa gallo-romaine à cet endroit.

Au cours de nos fouilles, nous avons trouvé des fragments de *tegulae* et de poteries de cette époque, dont une base d'amphore.

Ces vestiges sont, à proprement parler, de faible importance, mais ils attestent, sans contestation possible, la présence des Gallo-Romains.

Quant à l'existence de la villa, nous nous basons sur le fait qu'une bonne partie des murailles du château de Bisqueytan est composée du petit appareil si caractéristique de l'architecture romaine.

Nous pensons, par conséquent, que les premiers constructeurs du château ont réutilisé des matériaux trouvés sur place.

Comme l'on peut le constater, l'époque gallo-romaine ne nous a laissé que des traces bien précaires, mais indiscutables. Il nous faut, pour voir s'épanouir le génie architectural de l'homme, atteindre l'époque médiévale. Les deux principaux monuments de cette période sont l'église de la commune et le château de Bisqueytan, ou Biscaëtan.

L'église, de style roman, a été construite dès le début du XIIe siècle. Le chœur et le bas-côté sud sont de cette époque. La nef a été refaite aux XIVe et XVe siècles; elle possède deux travées; elle est accompagnée au nord d'un bas-côté à chevet droit composé de trois travées. L'ensemble est couvert de voûtes fort belles à nervures prismatiques, soutenues par d'épais et larges contreforts.

L'abside, remarquable, voûtée en cul-de-four, est crénelée et décorée d'arcatures intérieures et extérieures. Le tout est divisé en sept pans, cintrés au rez-de-chaussée et droits sur la partie formant étage.

Le chœur des églises romanes est souvent très profond et ne possède qu'une seule travée; c'est là une des caractéristiques des églises girondines.

A Saint-Quentin-de-Baron, un doubleau coupe en deux la voûte de cette partie de l'église. Léo Drouyn signale cette particularité comme une rareté notable. A notre connaissance, il n'existe en Gironde de cas semblable qu'à l'église de Beychac.

La charpente qui domine les voûtes a été négligemment et misérablement exécutée. Les entraits ont pesé très lourdement sur les cintres et occasionné de grosses perturbations. Pour ces motifs, on peut assurer que nous nous trouvons en présence de la voûte romane la plus affaissée de notre département.

L'abbé Lamartinie, dans le tome XXV des *Mémoires* de notre Société, signale cet état de choses regrettable en précisant que « le mur nord est épaulé par un bas-côté, mais le mur sud est déjeté au droit des divers doubleaux de 0 m. 09, 0 m. 18 et 0 m. 23 ».

A la fin du siècle dernier, une sacristie, démolie depuis, était recouverte d'une voûte sur croisée d'ogives dont la clé portait le millésime : 1666.

Dans beaucoup d'églises de la Gironde, nous constatons que les travées extérieures du chevet sont formées non pas d'un, mais de deux arcs jumeaux, s'appuyant sur un corbeau à mi-longueur de la travée.

A Saint-Quentin-de-Baron, nous trouvons une disposition rappelant cette technique, mais non généralisée sur l'ensemble du monument. En effet, chaque travée à arcs jumeaux est encadrée par deux autres travées à arcs simples.

Cette petite église romane, une des plus remarquables de la Gironde, renferme quelques chapiteaux de très belle facture. L'un d'eux représente le baptême du Christ; un second, Daniel dans la fosse aux lions, en présence d'Habacuc.

Les autres, également curieux, figurent : des personnages luttant, le sacrifice d'Abraham, des feuilles, des fruits, des dragons, des lions contournés se mordant les pattes, des palmettes, des griffons, etc., etc...

Les corniches intérieures et extérieures sont supportées par des corbeaux sculptés, représentant : des personnages seuls ou par deux, des feuillages, des moulures, un lièvre, un buste de loup appuyant ses pattes sur un bâton tenu dans sa gueule, un *obscenum virile*, une femme, tête en bas, s'accrochant à deux anneaux scellés dans un corbeau.

De plus, il y a lieu de signaler un écusson écartelé des armes des de Piis, seigneurs de Bisqueytan, et des armes de Foix.

A l'extérieur de l'église et à l'extrémité du chevet, est sculpté un bas-relief dont l'interprétation s'avère difficile.

Augier y voyait un épisode de la vie de saint Quentin, patron de la paroisse. Léo Drouyn, au contraire, croyait y reconnaître une scène de la nativité avec Hérode et les Mages.

Dans l'art roman, nous retrouvons parfois des réminiscences de l'antique. Notre église se signale à ce sujet par la figuration d'un centaure.

Dans son remarquable ouvrage sur les vieilles églises de la Gironde, Jean-Auguste Brutails a donné la définition suivante du rôle et de la forme rationnelle des chapiteaux : « Les chapiteaux peuvent être nus ou décorés, rationnels ou irrationnels. Le chapiteau roman doit servir de transition entre le fût étroit et de section circulaire et la charge plus large et de section carrée. La corbeille doit donc s'épanouir vers le haut pour épouser la forme de la charge. Si les dimensions en sont réduites, elle doit être façonnée de telle sorte que les parties réservées dans la masse supportent le tailloir sur les angles et au milieu de chaque face ».

A Saint-Quentin-de-Baron, le sculpteur a strictement réalisé ces conditions. Deux rigoles verticales sillonnent la corbeille, et le tailloir est supporté par trois troncs de cônes renversés.

Quant aux fenêtres, elles sont simples et dépourvues d'encadrement.

Comme on peut en juger, ce monument, déjà étudié par d'éminents archéologues, mériterait, à lui seul, une étude plus complète et plus détaillée, mais cela nécessiterait une publication beaucoup trop importante pour les temps actuels.

Nous allons maintenant nous arrêter un moment au château de Bisqueytan.

Ce dernier se dresse à l'extrémité d'un plateau dominant un vallon pittoresque. L'étymologie du nom de lieu a été, jusqu'à ce jour, impossible à expliquer. La seule interprétation que nous possédons est transcrite dans un quatrain humoristique que nous avions déjà indiqué dans une communication détaillée sur ledit château et que nous nous permettons de rappeler ici :

Celui qui fit ce monument
N'eut pas toujours sujet d'en rire.
Il bisqua tant pour le construire
Qu'il le surnomma Bisquetant.

Une légende veut qu'un trésor soit enfoui à portée de vol d'un chapon.

Nous vous laissons à juger, si l'envie vous prenait un jour de vous transformer en prospecteur de trésor, la distance que peut parcourir un chapon d'un seul coup d'aile, ainsi que la direction qu'il serait susceptible de prendre. La tradition ne nous donne, en effet, aucune précision à ce sujet.

Une autre légende nous apprend que dans les temps anciens, et dans une des cavités naturelles qui entourent le château, fut enseveli un veau d'or. Ici non plus, pas de précisions, et les cavités de toutes dimensions sont fort nombreuses dans le coin.

Il est à remarquer que partout où existent des grottes, des légendes semblables sont fréquentes. Tantôt de traditions païennes, elles évoquent les génies gardiens de trésors, les fées, les veaux d'or, etc... Tantôt de traditions chrétiennes, elles nous parlent de vierges en or, de démons gardant des richesses fabuleuses.

Le château fut construit dans le courant du XIIe siècle, mais nous ne possédons aucun renseignement sur les premiers habitants.

Il fut, comme nous l'avions déjà indiqué, le théâtre de diverses batailles qui opposèrent les vassaux des rois de France et d'Angleterre.

C'est au XVe siècle qu'il fut entièrement rebâti par Jehan de Piis, commandeur de Cadarsac et seigneur de Bisqueytan. C'est lui qui donna tout son éclat à cette place forte et fit de sa famille une lignée de puissants seigneurs exerçant le droit de justice. De l'antique castel, seuls, à l'heure actuelle, quelques remparts flanqués de mâchicoulis présentent un réel intérêt.

Dans l'enceinte se dresse une chapelle entièrement restaurée par la famille de Piis, et sur les chapiteaux de laquelle se devinent encore les armoiries à pommes de pin des maîtres de Bisqueytan.

Cette chapelle présente la particularité d'être totalement dépourvue de voûte, la charpente étant, de ce fait, entièrement apparente. Les églises rurales pauvres sont parfois couvertes de cette façon. L'ancienne paroisse de Saint-Germain-de-Campet (sur la commune de Faleyras) nous en offrait un exemple typique, avant son effondrement.

Toutefois, les ordres militaires, malgré la richesse de construction de leurs églises, adoptaient parfois cette architecture, telles les églises de Sallebruneau et de Marsillan.

Il faut donc admettre que les seigneurs de Bisqueytan agirent de la sorte non pas par pauvreté, les vestiges du château lui-même seraient là pour le démentir, mais peut-être simplement par humilité [1].

L'intérieur de cette chapelle ne nous offre aucun chapiteau. Les colonnes engagées se terminent brusquement, désespérément nues. Il est possible que le maître d'œuvre les ait prévues ainsi, afin de porter le bout d'un tirant.

Quant aux fenêtres, elles sont sans encadrement, comme celles de l'église de la paroisse. L'ensemble de l'édifice est de grande dimension et nous ne connaissons pas, en Gironde, de chapelle privée qui puisse rivaliser avec celle-ci.

Le territoire de la commune renferme encore d'autres vestiges du passé, mais tellement délabrés, qu'il est très difficile de les interpréter.

Toutefois, nous signalerons les suivants :

Au kilomètre 26 de la route nationale Bordeaux - Bergerac, débouche un chemin communal recoupé par une servitude. Cette dernière dut avoir autrefois une certaine importance comme passage, puisqu'une croix de carrefour se dressait en ce lieu. Cette croix, sans style bien défini, mais vraisemblablement du XVIIIe, a été renversée et brisée lors de la tornade de novembre 1949.

Un peu plus loin, les piliers d'un antique portail dressent leur silhouette atrophiée par l'usure des ans.

---

1. Il semble que les constructeurs de ces charpentes, étaient des ouvriers de constructions navales, qui ont donné à ces œuvres la forme d'une nef renversée, l'abside affectant une forme de poupe.

A 1.500 mètres de cet endroit, presque au bas de la côte de Tizac-de-Curton et sur la limite extrême des deux communes, se dresse le hameau de Caransac.

Ce bourg, autrefois érigé en paroisse, possède les vestiges d'un prieuré qui dépendait de la sainte source légendaire de Saint-Aignan. Cette dernière jaillit d'un monument dans la commune voisine d'Espiet, au pied d'un coteau et en contre-bas de l'église.

Pour conclure, nous ne pourrons que résumer ce qui précède.

Nous voyons que cette petite commune a été habitée dès la plus haute antiquité et, pour mieux préciser, à partir du paléolithique.

De l'âge du bronze jusqu'à l'époque gallo-romaine, le défaut de vestiges archéologiques ne nous permet pas d'affirmer la présence de l'homme; à moins qu'ultérieurement une découverte fortuite ne nous autorise à rapporter à l'époque gauloise les silos dont nous avons parlé.

De l'époque gallo-romaine jusqu'au moyen âge, même absence de preuves concrètes d'habitation. Il est cependant vraisemblable que la vie a dû se perpétuer pendant ces quelques siècles dans ce pittoresque pays.

A l'image des hommes du passé, les habitants actuels de notre village laisseront, eux aussi, des traces de leur passage, et les archéologues de l'avenir pourront, à leur tour, exhumer ou étudier de fragiles vestiges qui permettront aux générations futures de perpétuer l'histoire de ce coin de terre girondine.

Raoul COUSTÉ.

Quelques notes archéologiques sur la commune de Préchac

Préchac, charmante petite commune girondine de 1.250 âmes dépendant de l'arrondissement de Bazas, se trouve englobée dans le canton de Villandraut.

Située à 7 kilomètres au S.-S.-E. de Villandraut et à 14 kilomètres au S.-O. de Bazas, cette localité se trouve à 64 mètres d'altitude. Elle est limitée par les communes d'Uzeste au nord, de Pompéjac à l'est, de Lucmau et Cazalis au sud, de Bourideys, au sud-ouest, de Saint-Léger et Villandraut au nord-ouest.

Préchac possède un réseau hydrographique particulièrement agréable pour les amateurs de pêche, puisqu'il est arrosé par le Ciron dans lequel viennent se jeter de pittoresques ruisseaux, tels que l'Artiguelongue qui alimente trois moulins, le Castaing, le Hourdox, le Moulard, la Travette et le Honburens.

Outre l'agglomération principale de Préchac, le territoire de cette commune renferme plusieurs villages et hameaux qui ont pour noms : Castain, Mansencal, Merrin, Peyredieu, Taris et Insos, ce dernier possédant une église originale qui mérite de faire l'objet d'une étude toute particulière.

D'après l'étude de notre ancien président de la Société Archéologique de Bordeaux, M. Nicolaï, sur les noms de lieux de la Gironde, le mot *Préchac* proviendrait de *Pressiacus* ou *Prisciacus*, nom d'une villa gallo-romaine qui s'élevait dans les environs immédiats de la commune actuelle. Le nom de cette villa figure d'ailleurs dans un testament connu sous le nom de *testament d'Elaphius*. Signalons, en passant, que Préchac s'appelait, au moyen âge, *Preyssaco*.

Préchac paraît avoir une origine assez lointaine, puisqu'on relève sur son territoire un certain nombre de clotes gauloises. Léo Drouyn émet même l'idée que cette région fut le siège de quelques établissements très anciens, peut-être un temple.

Nous savons que les clotes ou mardelles, pour employer le terme scientifique, mots qui signifient cavités, sont des vestiges d'habitation de nos ancêtres, celles-ci constituées en huttes enfoncées dans la terre

et ne présentant au-dessus du sol que la toiture composée de chaume ou de bruyère.

Sur les bords du Ciron, entre les châteaux de la Trave et de Cazeneuve, on rencontre un nombre assez important de clotes. Le groupe le plus intéressant se trouve entre le bourg de Préchac et le moulin de Caussarieux, assez rapproché d'un ruisseau qui va se jeter dans le Ciron. Pendant les grandes pluies, une seule contient de l'eau. La profondeur de ces clotes varie de 1 à 10 mètres et leur largeur de 5 à 35 mètres. Leur distance de l'une à l'autre varie de 8 à 60 mètres. Parfois, à moitié profondeur, on relève la trace d'un palier horizontal qui, d'après Léo Drouyn, aurait servi à appuyer un plancher qui aurait permis de ce fait de diviser l'habitation en deux étages. Il est à remarquer que dans chacune d'elles, aucun arbre ne pousse dans leur partie centrale.

De l'autre côté du ruisseau, à l'est, il existe une enceinte de forme ovale ayant 80 mètres de long sur 50 mètres de largeur, entourée d'un vallum assez élevé du côté oriental. Quelle fut l'utilité de cette enceinte ? Fut-elle une citadelle où se réfugiait la population de l'endroit dans les moments de danger ou un vestige de forteresse ? Le problème reste entier.

A 1 kilomètre au sud de Préchac, sur le bord du chemin qui mène au château de Cazenave, il existe une lagune très profonde connue dans le pays sous le nom du Lombric. Une légende se rattache à cette lagune et il me paraît intéressant de la rapporter ici.

Il y a fort longtemps, pendant une nuit de Noël, un bouvier impie aurait été entraîné par le diable dans cette lagune et y aurait disparu avec sa charrette et ses bœufs. Les vieilles grand-mères racontent alors que tous les ans, le 25 décembre à minuit, le bouvier sort de l'eau avec son attelage; il siffle trois fois, les bœufs mugissent trois fois, les clochettes que ces animaux portent au cou tintent trois fois, et tout rentre dans le silence jusqu'à la Noël suivante.

Nous avons déjà vu, lorsqu'il s'est agi de l'étymologie de Préchac, qu'il existait, à l'époque gallo-romaine, une importante villa. Actuellement, Préchac possède de nombreux sujets archéologiques intéressants que nous allons passer en revue. Ces sujets sont : l'église, les ruines du château de la Trave, les ruines d'une forteresse, le château de Cazeneuve, le moulin Battant et enfin le pont de Cazenave.

L'EGLISE

L'église de Préchac est placée sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens, dont la fête se célèbre le 1er août. Aucun texte précis ne nous permet de déterminer la date exacte de sa fondation, mais d'après la superstructure de certaines parties de cet édifice, on peut fixer approximativement cette date vers la fin du XIe siècle, début du XIIe siècle.

A l'origine, cette église comportait trois nefs. La nef principale, de 26 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, paraît avoir eu primitivement quatre travées. Les deux premières travées, côté ouest, longues de 5 mètres, sont de style roman avec des piliers cantonnés de colonnes sur lesquels reposent des arcs en plein cintre. Signalons en passant qu'à la fin du Second Empire, on supprima les murs de flanc de la travée d'entrée, ce qui explique la présence de contreforts modernes sur les faces externes des piliers. La troisième travée, séparée des bas-côtés par un arc très élevé, paraît être du XVe siècle.

Les deux nefs latérales paraissent dater du XIIIe siècle, malgré les nombreux remaniements dont elles furent l'objet au cours des siècles.

Enfin, la quatrième nef, qui se situe au nord de l'édifice, a dû être ajoutée au XVe siècle.

L'abside. — L'abside centrale semi-circulaire est composée d'une arcature extérieure formant huit arcs reposant sur six colonnes et trois pilastres contreforts.

Dans le contrefort central, particulièrement large, s'ouvre une fenêtre de style roman encadrée par deux colonnettes dont les chapiteaux sont gracieusement ornés d'enroulements. Les bases de ces colonnettes, taillées en fuseau, sont, aux dires de l'éminent archéologue Léo Drouyn, « fort curieuses et assez rares ».

Les autres fenêtres sont de longues ouvertures ordinaires, dont les cintres sont taillés dans une pierre unique.

Au-dessus des arcades et de la corniche qui les surmontent, s'élève un mur nu.

Les sculptures des chapiteaux des six colonnes de cette abside représentent, en partant du sud : 1° des entrelacs perlés; 2° des feuilles recourbées; 3° deux lions ailés et une tête pour deux corps; 4° quatre oiseaux becquetant des feuilles; 5° des feuillages sur deux rangs; 6° des feuilles en forme de mitre.

Seuls les chapiteaux des deux colonnes encadrant le contrefort central comportent des tailloirs ouvragés : celui du nord, des chevrons; celui du sud, des arabesques.

Les absides latérales, qui sont de simples demi-tours tronquées par le haut dans la forme de la pente générale du toit de l'église, ne comportent aucune ornementation.

Signalons enfin que sur les murs de l'abside principale et sur celle du sud, on relève plusieurs marques de tâcheron.

La *façade* de cette église présente peu d'intérêt. Trois portes s'ouvrent sur celle-ci, une porte pour chaque nef ancienne. Les portes des bas-côtés sont modernes; quant à celle du milieu, elle présente des caractéristiques du XIIIe siècle.

Le *clocher*, situé en façade, est percé de cinq baies ogivales. En 1672, le 23 décembre, la foudre tomba sur le clocher et l'endommagea assez sérieusement du côté sud. Il ne fut réparé qu'en 1709. On profita de ces réparations pour construire, des côtés ouest et est, un appent avec galerie.

Bien que la *cloche* n'eût pas été atteinte par la foudre en 1672, on la remplaça l'année de la réparation du clocher par une nouvelle qui avait été fondue en 1705 et qui eut pour parrain le marquis Louis de Pons et pour marraine la demoiselle Marie Guionet de Rochefort. Ceux-ci offrirent en hommage à l'église un ornement en broderie d'argent.

Signalons que cette nouvelle cloche porte l'inscription suivante : « *Cymbalum factum est pro Sancti Petri de Préchac.* »

Puisque nous sommes au chapitre des cloches, indiquons qu'il existe une seconde cloche, dite de la Confrérie du Saint-Sacrement, cloche qui fut bénie le 7 août 1735.

L'*intérieur* de l'église, à part les chapiteaux des colonnes, n'offre au visiteur qu'un intérêt minime. En ce qui concerne la description des sculptures des chapiteaux, nous ne pouvons mieux faire que de suivre celle qui a été donnée par Léo Drouyn.

Première travée. — Sur les chapiteaux de la colonne nord, on aperçoit, du côté ouest, deux bustes humains dont les figures sont de face et les mains élevées au-dessus de la tête; le côté sud est complètement mutilé; sur la face est, se trouve un lion dont la tête est brisée et la queue terminée par une tête de serpent. Le tailloir, composé d'une suite de cercles encadrant chacun un fleuron, produit un certain effet.

Le chapiteau sud représente, à l'ouest, un lion dont la tête est mutilée et dont la queue se termine par une tête humaine; à l'est, sont deux oiseaux contournés. Le tailloir est couvert de billettes disposées en damier.

Seconde travée. — Sur le chapiteau nord, côté ouest, on aperçoit de belles feuilles d'eau à extrémités recourbées; du côté est, des feuilles recouvrant des pommes de pin. Sur le tailloir, des entrelacs de trois zigzags formant l'abaque et des chevrons verticaux très rapprochée formant la cymaise.

Sur celui du sud, du côté ouest, on remarque des feuilles recourbées en crochet; aux angles, des têtes de loup et des rosaces; du côté est,

trois animaux, tigres ou dogues, dont deux d'entre eux tiennent un même bâton dans la gueule.

Le sanctuaire, particulièrement profond, voûté en cul-de-four, possède un soubassement orné d'une arcature plein cintre dont la base de douze colonnettes est cachée par les marches de l'autel. Les chapiteaux de ces colonnettes de style roman présentent d'agréables sculptures telles que pommes de pin, feuillages, animaux et têtes humaines.

LES RUINES DE LA TRAVE

A 1.500 mètres environ au nord-est de la commune de Préchac, sur la rive gauche du Ciron, on peut encore admirer les majestueuses ruines de ce qui fut autrefois l'importante demeure de la famille des Montferrand.

D'après Braquehaye, le château de La Trave, ou de la Trau, en patois *la Traou* (pont de bois), daterait de 1306. Selon la tradition locale, ce serait le cardinal Gaillard II, qui fut évêque de Bazas en 1337, puis évêque de Toulouse en 1346, qui aurait fait construire ce château.

Bâti sur une crête, ce château était une imposante bâtisse de forme carrée, flanquée, aux quatre angles, de tours également carrées, construites diagonalement. Il était entouré, sauf du côté du Ciron, d'un fossé de 10 à 12 mètres de large. Ce château était précédé, du côté nord-est, d'une vaste cour polygonale.

L'entrée principale donnant sur cette cour était protégée par une petite tour. Après le franchissement de cette porte, une autre entrée était percée, celle-ci défendue par une herse.

Les murs de cette demeure féodale, dont l'épaisseur était de 2 mètres, comportaient de nombreuses meurtrières.

D'après certains vestiges découverts dans les environs immédiats de ce château, il est à présumer que celui-ci était relié au bourg par un souterrain.

Comme nous l'avons déjà précisé, le château de La Trave aurait été construit, au début du XIVe siècle, par Gaillard de Lamothe. Devenu propriété de la famille des Montferrand, ce château ne fut pas, à mon avis, comme certains auteurs l'ont prétendu, rasé par ordre de Charles VII. Cette assertion semble, en effet, quelque peu hasardeuse. Voici d'ailleurs les raisons qui nous font penser que ce château de La Trave ne fut détruit que beaucoup plus tard :

Pierre de Montferrand, qui fut un des principaux chefs de l'armée gasconne qui lutta aux côtés des forces anglaises contre les armées

du roi de France, fut fait prisonnier en 1453. Conduit à Poitiers, il fut condamné comme traître en 1454; son corps fut mis en pièces et les morceaux cloués aux portes de la ville.

Après la signature du traité de paix, Charles VII donna, le 17 février 1454, à Géraud d'Albret, en récompense de ses services dans la conquête de la Guyenne, les terres de Montferrand et en particulier le château de La Trave.

Le roi de France avait tout intérêt à savoir les places fortes entre les mains d'hommes sûrs, car il craignait toujours un retour offensif de la part des Bordelais qui voyaient dans cette annexion de la Guyenne au royaume de France la perte de la clientèle anglaise très intéressante pour leurs vins. N'oublions pas que Charles VII, dans cette même crainte, fit construire à Bordeaux les châteaux Trompette et du Hâ.

Ce ne fut, à notre avis, que cent dix-huit ans plus tard, c'est-à-dire en 1572, que le château de la Trave fut détruit par les protestants qui ravagèrent, à l'époque des guerres de religions, des centre importants de la région tels que Villandraut et Uzeste. Le château de La Trave était, à cette époque-là, redevenu la propriété de la famille des Montferrand, dont le chef, président du Parlement de Bordeaux, prit des mesures très rigoureuses contre les religionnaires, et c'est certainement par vengeance que ces derniers minèrent cette magnifique demeure. D'après Léo Drouyn, des pierres appartenant à cette construction roulèrent lors de la destruction dans le Ciron et s'y voient encore.

Signalons, en terminant, que les armes de La Trave sont : parti au I d'argent au lion de gueules, au II d'azur à trois fasces d'argent.

LA TRAVETTE

En remontant le Ciron, à 500 mètres environ des ruines de La Trave, sur la même rive et dans un angle rentrant d'une sinuosité de la rivière, on découvre les ruines de la Fue de la Travette (*Fue* signifie « donjon »).

Cette construction constituait un fort avancé du château de La Trave, c'est-à-dire un poste destiné à loger des hommes d'armes, chargés de surveiller le passage du Ciron, la route directe de Préchac à Bazas passant à proximité.

Ce bâtiment fut très certainement détruit à la même époque que le château.

C'était un édifice carré de 20 mètres de côté divisé en quatre salles. Il s'élevait en deux étages. Son sommet, entouré de mâchicoulis, comportait un étroit chemin de ronde. On ne trouve pas de traces de fossé.

Contre le mur nord, il existait un escalier rampant extérieur qui permettait d'accéder aux salles du premier étage. Ce premier étage était séparé du rez-de-chaussée par un plancher supporté par des corbeaux en pierre qui existent encore.

Mentionnons, pour terminer, que Léo Drouyn, au cours d'une visite, découvrit certaines excavations qui lui firent présumer l'existence de caves.

LE CHATEAU DE CAZENEUVE

Ce château, dont une grande partie existe encore de nos jours, est bâti au confluent du Ciron et du Honburens, sur une éminence rocheuse taillée à pic du côté du Ciron. L'ensemble des constructions et des terrassements forme un quadrilatère irrégulier dont la plus grande longueur est de 230 mètres et la largeur la plus importante de 135 mètres.

Les bâtiments formant le château proprement dit enveloppent une cour intérieure, ainsi qu'une seconde cour extérieure beaucoup plus grande que la première, entourée de hauts remparts protégés de larges fossés. Devant la porte principale, il existait autrefois une barbacane entourée de murailles. Ces dernières furent détruites en avril 1862, et cette même année on combla une grande partie des fossés. Les remparts de la cour extérieure, sérieusement démolis de nos jours, sembleraient dater du XIIIe siècle. Au nord de cette cour, un pont jeté sur une profonde coupure, sur une contrescarpe, permet d'accéder dans la cour intérieure du château. A la traversée de ce pont, on remarque que les murs du château ne montent pas du fond du fossé, mais qu'ils laissent entre leur base et l'escarpe un étroit chemin de ronde.

La cour intérieure est entourée de bâtiments paraissant être du XVIIe siècle, comprenant deux étages percés de fenêtres cruciformes et de lucarnes à pignons soit rectangulaires, soit cintrés. Ces lucarnes éclairaient autrefois d'anciens combles qui ont été remplacés par une toiture plate recouverte de tuiles.

Extérieurement, contre le mur ouest, on aperçoit les fondations d'une ancienne tour carrée qui protégeait une entrée de la coupure qui sépare les deux cours. Les extrémités de cette coupure sont actuellement murées, mais un grand arc ogival, qui se trouve à l'extrémité est, semblerait indiquer qu'autrefois cette coupure n'était pas fermée. La tradition rapporte qu'on aurait exhumé, au siècle dernier,

des tombeaux au pied de cette tour. Dans ce mur occidental, épais de 2 m. 60, qui ne comporte pas de meurtrière et qui paraît avoir les caractéristiques du XIIIe siècle, on aperçoit une poterne ogivale que l'on nomme aujourd'hui « fausse porte ».

L'origine du château de Cazeneuve fut une forteresse élevée sur l'éminence haute de 10 à 12 mètres située au confluent du Ciron et du Honburens. Sur le sommet de cette motte, gît encore un important bloc de maçonnerie de 5 mètres d'épaisseur, vestige d'une ancienne tour qui, fort probablement, devait être le donjon. Dans ce bloc de maçonnerie, on remarque les traces de marches d'escalier, mais par suite de leur position renversée, on pourrait admettre que cette tour fut détruite par une mine, probablement à la même époque où fut détruit le château de La Trave. Au pied de cette motte, une poterne s'ouvre dans le mur du château pour donner accès à un couloir qui mène, d'un côté, par une pente droite et rapide, à un puits, et d'un autre côté, par un étroit escalier, à deux caves creusées dans le roc.

Comme tous les châteaux importants, celui de Cazeneuve possède sa chapelle particulière et sa prison. Si la chapelle n'offre aucune particularité, la prison présente quelque intérêt. Cette prison est un cachot très profond éclairé par un soupirail percé dans un mur épais. On y accède en descendant un étroit escalier dont l'entrée se trouve au niveau du sol de la cour intérieure. Sur la paroi intérieure de cette prison, particulièrement sur le côté éclairé, on relève des dessins exécutés à l'aide d'une pointe de fer. Ces dessins, qui représentent tous des navires du XVIIe siècle, avec des matelots manœuvrant sur le pont ou grimpant aux cordages, sont sans doute l'œuvre d'un prisonnier.

LE MOULIN ET LE CHATEAU BATTANT

Au confluent du Ciron et du ruisseau de Pompéjac, face au moulin actuel dit de Caussarieu, il existait autrefois une forteresse carrée dont il ne reste plus que des traces de fossés et quelques pans de mur; c'était le château Battant. Nous ne possédons que peu de renseignements sur celui-ci. On aperçoit, de nos jours, les fondements de deux tours et des décombres qui devaient appartenir à d'autres tours. D'après la position de ces vestiges, on peut supposer que le château Battant avait une forme carrée.

Sur la berge nord du ruisseau de Pompéjac et à cheval sur ce cours d'eau, on relève les restes de construction qui appartiennent à un moulin qui était attenant au château Battant. Parmi ces restes, il en est un particulièrement important, puisque constitué d'un bloc

de muraille de 6 m. 50 de long sur 6 mètres de haut et de 3 m. 50 d'épaisseur.

Ce château et ce moulin ont dû certainement être détruits comme les autres forteresses de l'endroit, au moyen de mines.

Ces constructions étaient, en 1383, la propriété de la famille de Pompéjac; mais, en 1285, le roi d'Angleterre ayant accordé à Pierre de Pompéjac l'autorisation de construire une maison forte et cette autorisation ayant été confirmée en 1289 à Guillaume-Arnaud de Pompéjac, il paraît difficile, dans ces conditions, d'attribuer une date exacte à laquelle elles furent bâties.

Tout ce que nous pouvons admettre, c'est qu'elles remontent au début du XIVe siècle.

LE PONT DE CAZENAVE

Le pont de Cazenave, qui traverse le Ciron, permet une liaison facile entre Préchac et Pompéjac. Lors de son effondrement, le 22 mars 1886, on releva l'inscription d'une date, celle de 1081, et certains prétendirent que le pont primitif de Cazenave remontait à l'époque de la première croisade. Nous pensons, comme notre ancien collègue Braquehaye, qu'il y a lieu d'être assez circonspect sur cette date de 1081.

Ce dont nous sommes certains, c'est que le pont de Cazenave, qui était bâti en bois, fut lui aussi détruit pendant les guerres de religions.

Le 17 juillet 1601, sur requête des habitants de Préchac et de Pompéjac, il est imposé une somme de 2.000 écus pour sa reconstruction. Un mois plus tard, le 18 août, les trésoriers généraux de Guyenne font « savoir à toutes personnes de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, que le pont de Cazeneuve sur la rivière du Ciron était à bailler à faire construire, réédifier et bâtir tout à neuf, laquelle réparation sera délivrée au rabais et moins disant ».

Le 30 août 1601, la meilleure offre fut faite pour la somme de 2.000 écus par Pierre Souffron, architecte ingénieur des bâtiments de la maison de Navarre.

Grâce au relevé des travaux effectués par Pierre Souffron, nous savons que celui-ci se servit des vieilles piles comme buttes pour élever les nouvelles piles, celles-ci portant un arceau de 30 pieds de large. Nous savons également, grâce à ce même relevé, qu'on employa pour la reconstruction de ce pont 1.000 charretées de ribot, 50 pipes de chaux à la mesure de Bordeaux, ainsi que 1.650 charretées de sable.

Le pont actuel est moderne, puisque construit à la fin du siècle dernier.

Henri DOMY.

Une émission monétaire avortée sous Louis XVI

Les espèces " aux palmes "

De tous temps, et dans tous les pays, depuis que les monnaies moulées ou frappées existent, il a été d'un usage à peu près constant, à chaque changement de règne ou de régime, de modifier les empreintes des pièces. Certains auteurs affirment même que quelquefois, ce désir d'avoir leur effigie sur les monnaies a été le premier souci de nouveaux souverains. Quoi qu'il en soit, c'est grâce à cet usage que la numismatique a pu apporter à l'Histoire une heureuse documentation.

Louis XVI se devait de suivre la tradition. Monté sur le trône le 11 mai 1774, son sacre avait été fixé au 11 juin. Mais, entre temps, étant à la Muette, domaine royal situé dans la paroisse de Passy, il signait, le 23 mai, la déclaration ordonnant le changement de poinçons, destiné à substituer, sur les monnaies françaises, sa propre effigie à celle de son grand-père. Cet imprimé montre, à la suite de l'ordonnance royale, les types d'empreintes du futur louis de 24 livres et de l'écu de 6 livres, œuvres du graveur Duvivier.

Rien de plus naturel qu'une telle décision, d'autant plus que, par un texte à la fois solennel et parfaitement explicite, le roi affirmait que rien ne serait changé ni au poids, ni au titre, ni surtout à la valeur de la monnaie et que, seule, l'empreinte deviendrait différente.

En numismatique, cette série est restée désignée sous le nom d'espèces « aux palmes », en raison des deux palmes qui entourent l'écusson du revers.

D'après la déclaration, cette émission devait être complète et comporter, par suite, le même multiple et les mêmes divisions que celle précédente. Mais elle n'a marqué son passage que par une seule frappe de louis d'or de 24 livres aujourd'hui à peu près introuvable. Quant aux écus, on n'en connaît que de simples essais sur étain ou sur plomb; aucune pièce d'argent n'a dû être fabriquée, ni comme écus, ni comme pièces divisionnaires.

Pourquoi cette rareté ? Pourquoi, avant même sa naissance, cette émission a-t-elle été abandonnée ? Le *Manuel de numismatique française*, de Dieudonné, pourtant si détaillé dans son ensemble, n'en dit que quelques mots pour préciser en quoi elle se distingue des autres, mais reste muet sur son histoire. Et cependant, l'étude de cette déclaration du 23 mai 1774 aboutit à de bien curieuses constatations.

Pour percer le mystère, il faut remarquer, en premier lieu, parmi les signatures, celle de l'abbé Terray : ce fut à titre de contrôleur général des Finances qu'il se trouvait parrain de cette « émission aux palmes »... bien dangereux parrainage pour cette malheureuse filleule.

Si un ministre des Finances a le droit et parfois même le devoir de se faire détester, l'abbé Terray, de l'aveu unanime de tous ses contemporains, a notoirement dépassé la mesure. Sans prendra parti pour ou contre lui, disons seulement, avec l'écrivain financier Stoum qui, pour la circonstance, a fait sienne une épigramme de l'époque, que si son ministère a été très fécond en faillites, il l'a moins été en publications, peut-être parce que les créanciers dépouillés n'avaient plus assez de fonds pour faire éditer leurs doléances.

On ne connaît, en effet, qu'un seul ouvrage contemporain se rapportant à ce ministère. Il est intitulé : *Mémoires concernant l'Administration des Finances sous le ministère de l'abbé Terray, contrôleur général*. Il avait été commencé par un avocat, nommé Coquereau, inscrit au Parlement de Paris, et qui, fidèle à son serment, avait cru pouvoir prendre fait et cause pour ce Parlement contre la réforme tentée par le chancelier de Maupeou, à ce moment-là ami de Terray. Harcelé sans doute par les deux ministres, il en arriva à se faire sauter la cervelle avant d'avoir fini son ouvrage. Celui-ci fut alors repris et achevé par un successeur anonyme, et imprimé à Londres en 1776. D'après les critiques, ce serait moins une histoire qu'un pamphlet, mais cela n'a nullement empêché les historiens suivants d'y puiser de nombreux détails qu'ils ont cités à leur tour. S'il nous est permis de suivre leur exemple, certains passages de ces *Mémoires* apporteront à l'étude de la question qui nous occupe de singulières clartés.

C'est ainsi que, dans les derniers jours du règne de Louis XV, une rumeur inquiétante, relative à la monnaie, avait circulé dans le pays. Mais pour bien en comprendre le sens, il est bon de rappeler, au préalable et succinctement, certaines méthodes financières du moment.

La monnaie duodécimale n'avait pas de valeur fixe, inscrite sur les pièces, comme cela a commencé à exister depuis 1791. Cette valeur était déterminée par ordonnance royale, et le roi pouvait ainsi, à chaque instant, l'augmenter ou la diminuer selon les besoins (nous dirions aujourd'hui selon les variations des indices). Presque toujours ces décisions entraînaient des perturbations assez graves, car elles

obligeaient le public à rapporter aux Hôtels des Monnaies les espèces dont il se servait, pour en obtenir de nouvelles en échange, mais avec des différences parfois très sensibles et presque toujours à son détriment. Bref, c'était une épée de Damoclès toujours suspendue sur sa tête.

Or, à cette époque, il était précisément question d'une initiative de l'abbé Terray dans ce domaine. Me Coquereau la relate comme suit :

« ... Cette avidité à attirer tout le numéraire du royaume, en suspendant la plupart des paiements, fit courir le bruit d'un projet encore plus désastreux s'il est possible que les précédents, c'était d'amasser au Trésor royal quelque capital énorme; de hausser ensuite les espèces par un arrêt de la Cour des Monnaies, c'est-à-dire de mettre les écus de 6 livres par exemple à 12 livres, et de payer ainsi deux cents millions avec cent, opération terrible qui n'aurait duré que l'instant du remboursement, un autre arrêt remettant bientôt les espèces à leur valeur. »

Et l'auteur ajoute : « Ce dernier malheur, le seul qu'on nous ait épargné en ces temps de calamité de toute espèce, fut envisagé comme une ressource dont on n'avait pas besoin, au moyen du génie inépuisable du ministre qui savait varier les siennes plus adroitement. »

Cette conclusion n'est certainement pas de Coquereau. Il a dû se contenter de reproduire une réflexion d'un juge de la Cour des Monnaies qu'il avait dû aller consulter sur ce point et qui semble incriminer un autre personnage évoluant dans la coulisse, puisque le ministre savait mieux utiliser ses ressources personnelles.

Cette augmentation, quelle qu'elle soit, n'avait été qu'une rumeur. Mais, comme il n'y a pas, dit-on, de fumée sans feu, d'où provenait l'étincelle qui avait allumé ce foyer ? A ce point de vue, un autre passage des *Mémoires,* écrit celui-là par l'auteur anonyme, est tout à fait suggestif.

A Paris, le procureur général de la Cour des Monnaies s'appelait de Gouve. S'il n'était pas une créature du contrôleur général, il était du moins son ami, certains même ajoutent son compagnon de plaisirs. De Gouve, dans sa jeunesse, avait été quelque temps en villégiature forcée à Bicêtre, et, dans sa carrière administrative ou judiciaire, il avait fréquemment évolué du côté du plus offrant. Les autres juges, probes et jaloux de leur honneur, avaient cherché à l'écarter; mais il avait toujours été soutenu par l'abbé Terray. Aussi constatait-on une sérieuse antipathie réciproque entre cette Cour des Monnaies et le ministre. Il est donc possible que cette rumeur dont parlait Coquereau ait pris naissance soit à la suite d'une conversation entre le contrôleur général et le procureur, entendue par une oreille indiscrète, soit, ce qui est plus probable, par une tentative du procureur auprès

de ses collègues et avortée grâce à une opposition formelle de ces derniers.

Toujours est-il que l'émission des espèces « aux palmes », survenant sur ces entrefaites, tombait dans une ambiance qui n'était pas précisément de nature à lui préparer un chaleureux accueil.

Les monnayeurs eux-mêmes, autorisés à ne pas se presser, prenaient le maximum de temps; quelques louis d'or pour faire plaisir aux amateurs haut placés, mais pas de pièces d'argent pour ne pas raviver l'inquiétude du peuple. En période normale, l'émission aurait dû aller beaucoup plus vite. Du moment que les empreintes figuraient sur l'imprimé du mois de mai, c'est que, sans doute, le graveur avait déjà fait approuver les poinçons d'origine. Il ne restait donc plus qu'à façonner les matrices et à répartir les poinçons de reproduction dans les seize ateliers de province. Quinze jours auraient dû suffire pour une mise en marche à peu près générale et faire ainsi coïncider la mise en circulation avec le moment du sacre. Or, trois mois après, c'est à peine si à Paris, et à Paris seulement, la fabrication se trouvait ébauchée. Ou bien ce freinage venait des monnayeurs et constituait un acte authentique de sabotage, ou bien il venait du ministre lui-même qui préférait atermoyer afin de ne pas alerter l'opinion.

D'après les *Mémoires* eux-mêmes, ces retards avaient été prévus. Le passage se rapportant à cette émission est, en effet, ainsi conçu :

« En outre, il (l'abbé Terray) proposa dans le Conseil de ne faire qu'insensiblement la refonte des monnoies pour y mettre la nouvelle effigie du prince, ce qui ferait une économie considérable et empêcherait les funestes effets d'une secousse violente dans le commerce par un changement d'espèces subit toujours dangereux pour un grand Etat. »

Autrement dit, le ministre avait senti qu'il fallait être très prudent et se réserver une porte de sortie en raison des circonstances du moment, car il n'aurait pas coûté plus cher au contribuable de continuer les frappes normales avec un coin quelconque, fût-il ancien ou nouveau. C'était donc, de la part de l'abbé Terray, un prétexte bien plus qu'une raison pour expliquer tout retard, même considérable, pouvant provenir de l'impopularité.

L'abbé Terray fut destitué le 23 août 1774, trois mois, jour pour jour, après la signature de la *Déclaration,* et remplacé par le physiocrate Turgot, dont les doctrines économiques étaient diamétralement opposées à celles de son prédécesseur. Turgot n'eut rien de plus pressé que de destituer à son tour le procureur de Gouve, pour mettre à sa place l'ancien intendant de Bordeaux, de Farges, qui, lui-même adepte de l'Ecole physiocratique, avait déplu à l'abbé qui l'avait « limogé ».

Il est, dès lors, compréhensible que cette malheureuse émission « aux palmes », mal accueillie par le public, sabotée par les monnayeurs et n'ayant plus que des adversaires autour d'elle, ne pouvait guère survivre à son parrain. Turgot et de Farges avaient trop de bonnes et de mauvaises raisons de la supprimer pour la laisser subsister. C'est ainsi que l'émission précédente, toujours à l'effigie de Louis XV, fut encore continuée jusqu'à la fin de l'année.

Quand, au début de 1775, on décida de la remplacer, on vit alors apparaître l'effigie de Louis XVI, telle qu'elle avait été gravée par Duvivier, mais le revers des pièces ne fut pas modifié. Et c'est ainsi que cette émission d'espèces « aux palmes » resta définitivement condamnée.

Joseph DUCASSE.

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS-VERBAUX ET MÉMOIRES

Le Gérant : M. G. LOIRETTE.

1953 — Imprimerie BIÈRE, 18, rue du Peugue, Bordeaux. — N° 411 impr.